



RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Trimestre et semestre clos le 29 février 2020

FAITS SAILLANTS

	Trimestres clos les					Semestres clos les				
	29 février 2020	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽¹⁾	Incidence du taux de change ⁽¹⁾	29 février 2020	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽¹⁾	Incidence du taux de change ⁽¹⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	\$	\$	%	%	\$	\$	\$	%	%	\$
Opérations										
Produits	610 797	608 574	0,4	0,8	(2 637)	1 229 266	1 215 935	1,1	1,1	199
BAIIA ajusté	279 609	284 863	(1,8)	(1,4)	(1 127)	570 118	561 064	1,6	1,6	70
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ⁽²⁾	5 458	3 823	42,8			5 538	10 857	(49,0)		
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies	113 384	87 646	29,4			207 600	170 413	21,8		
Perte de la période liée aux activités abandonnées	—	(5 369)	(100,0)			—	(8 991)	(100,0)		
Bénéfice de la période	113 384	82 277	37,8			207 600	161 422	28,6		
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société	34 975	27 366	27,8			66 259	54 680	21,2		
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	34 975	25 667	36,3			66 259	51 835	27,8		
Flux de trésorerie										
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	236 117	204 665	15,4			387 188	307 784	25,8		
Acquisitions d'immobilisations corporelles ⁽³⁾	111 222	94 138	18,1	18,9	(736)	233 252	195 287	19,4	19,3	178
Flux de trésorerie disponibles	125 067	128 229	(2,5)	(2,4)	(96)	233 960	241 151	(3,0)	(2,9)	(147)
Situation financière⁽⁴⁾										
Trésorerie et équivalents de trésorerie						503 117	559 393	(10,1)		
Total de l'actif						7 184 425	7 125 037	0,8		
Endettement ⁽⁵⁾						3 547 505	3 514 185	0,9		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société						759 745	754 768	0,7		
Données par action⁽⁶⁾										
Bénéfice (perte) par action										
De base										
lié(e) aux activités poursuivies	2,19	1,69	29,6			4,15	3,37	23,1		
lié(e) aux activités abandonnées	—	(0,10)	(100,0)			—	(0,18)	(100,0)		
lié(e) aux activités poursuivies et abandonnées	2,19	1,58	38,6			4,15	3,19	30,1		
Dilué(e)										
lié(e) aux activités poursuivies	2,18	1,67	30,5			4,12	3,34	23,4		
lié(e) aux activités abandonnées	—	(0,10)	(100,0)			—	(0,18)	(100,0)		
lié(e) aux activités poursuivies et abandonnées	2,18	1,57	38,9			4,12	3,17	30,0		
Dividendes	0,475	0,43	10,5			0,95	0,86	10,5		

- (1) Les indicateurs de rendement clés présentés sur la base d'un taux de change constant sont obtenus en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2019, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,3313 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,3198 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.
- (2) Pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2020, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition étaient surtout attribuables aux changements organisationnels et aux coûts liés à l'acquisition de Thames Valley Communications. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2019, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition découlaient principalement d'un programme d'optimisation opérationnelle comprenant un programme de départ volontaire conjugué à l'acquisition de 10 stations de radio régionales.
- (3) Pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2020, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 112,0 millions \$ et à 233,1 millions \$, respectivement, selon un taux de change constant.
- (4) Au 29 février 2020 et au 31 août 2019.
- (5) L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises et du capital de la dette à long terme.
- (6) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.



RAPPORT DE GESTION

Trimestre et semestre clos le 29 février 2020

1. ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

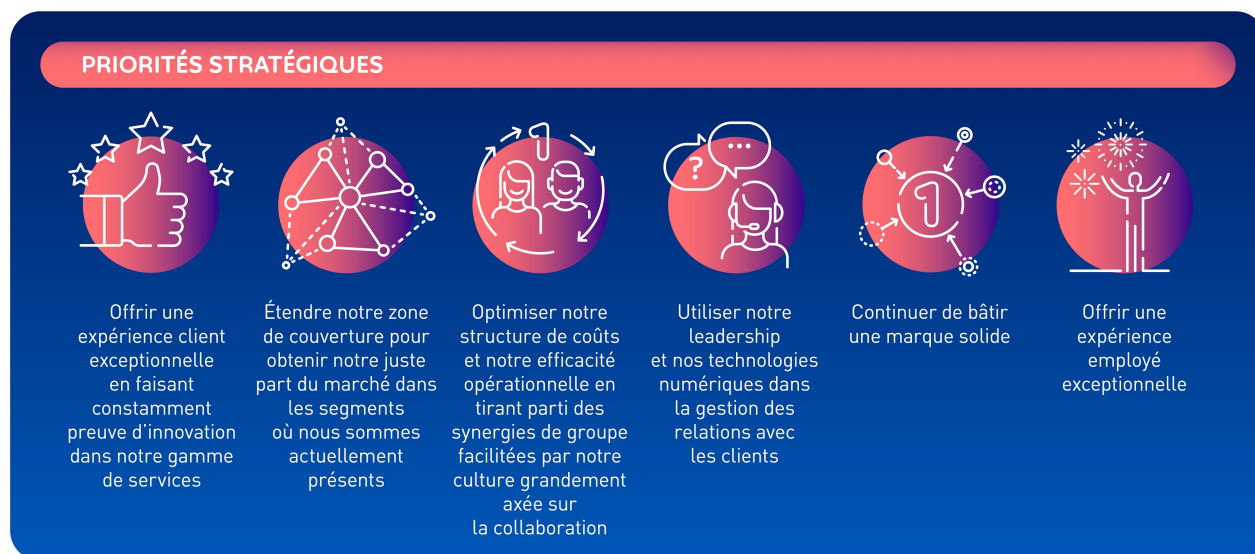
Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Stratégies et objectifs de l'entreprise » et « Projections financières pour l'exercice 2020 » du rapport de gestion annuel 2019 de la Société pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés à la concurrence, au commerce (y compris les perturbations potentielles dans notre chaîne d'approvisionnement), à la réglementation, aux crises et aux urgences en matière de santé publique, comme les épidémies ou les pandémies, à la technologie, aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique, aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur notre réseau, sur nos infrastructures et sur nos systèmes, à l'acceptation sociale, au comportement éthique, à la propriété et aux litiges, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel 2019 de la Société et du présent rapport de gestion. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2020, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), et avec le rapport de gestion compris dans le rapport annuel de 2019 de la Société.

2. STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») a pour mission de connecter ses clients au monde numérique et de leur offrir une expérience incomparable en matière de communication. La concrétisation de cette mission passe par nos valeurs fondamentales, soit le respect, la confiance, le dévouement envers les clients, le travail d'équipe et l'innovation.

Notre vision est de créer de la valeur pour nos actionnaires 1) en offrant une expérience client exceptionnelle, 2) en élargissant notre couverture géographique au Canada et aux États-Unis, 3) en étendant nos activités dans de nouveaux secteurs de marché et 4) en mettant sur pied des équipes qui démontrent un engagement fort. La Société a défini six priorités stratégiques clés qui constituent la feuille de route pour la réalisation de notre mission et de notre vision. Ces priorités stratégiques sont les suivantes :



Nous mesurons notre performance à l'égard de ces objectifs en surveillant les produits, le BAIIA ajusté⁽¹⁾ et les flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ sur la base d'un taux de change constant⁽¹⁾.

SECTEUR DES COMMUNICATIONS

Pour atteindre ces objectifs, Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications ») a élaboré les stratégies suivantes :

Services à large bande canadiens

Générer une croissance interne grâce au lancement de services à valeur ajoutée pour nos clients résidentiels et à la croissance de notre bassin de clients commerciaux

Optimiser le rendement du capital investi en rehaussant l'efficacité de la prestation de nos services et en favorisant la fidélité grâce à une stratégie qui se démarque en matière d'expérience client

Envisager la possibilité d'offrir un service sans fil de manière rentable et à la mesure de nos moyens financiers

Permettre la transformation de l'entreprise grâce à la modernisation des pratiques en matière de gestion des talents en vue d'offrir aux employés une expérience enrichissante et stimulante

Services à large bande américains

Offrir une expérience client exceptionnelle tout en favorisant l'engagement des membres de l'équipe

Tirer parti de notre supériorité en matière d'Internet et de notre plateforme vidéo avancée pour favoriser la croissance et la satisfaction de la clientèle

Miser sur la croissance sur le marché des affaires et poursuivre les initiatives d'expansion en Floride tout en recherchant activement des occasions d'acquisitions

Générer une croissance des unités et améliorer la satisfaction de la clientèle grâce au marketing et au positionnement de la marque

Cogeco Communications mesure son rendement à l'égard de ces objectifs en surveillant ses produits, son BAIIA ajusté, ses flux de trésorerie disponibles et l'intensité du capital. Pour plus de détails, se reporter au rapport annuel de 2019 de Cogeco Communications inc. disponible à l'adresse www.sedar.com ou sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

ACTIVITÉS DU SECTEUR DES MÉDIAS

Cogeco Média se concentre sur l'amélioration continue de sa programmation et sur les occasions d'acquisitions en vue d'accroître sa part de marché et, par le fait même, sa rentabilité.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

2.1 PERSPECTIVES ET PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2020

DONNÉES CONSOLIDÉES

Cogeco rétracte ses projections financières pour l'exercice 2020, étant donné que la pandémie de la COVID-19 évolue rapidement et compte tenu de l'incertitude entourant sa durée, son ampleur et ses répercussions économiques, en particulier pour nos activités radiophoniques qui génèrent principalement des produits liés à l'industrie du commerce de détail. Par conséquent, il est impossible pour le moment d'estimer de façon fiable les effets de la pandémie sur les résultats financiers de la Société pour le reste de l'exercice. La Société compte rétablir ses projections annuelles une fois que la situation se sera stabilisée.

Les résultats de Cogeco proviennent principalement du secteur des communications. Les résultats financiers des activités du secteur des médias, qui représentent moins de 5 % des produits consolidés de Cogeco, devraient toutefois être proportionnellement plus touchés par la crise que ceux du secteur des communications.

Les activités du secteur des médias, qui comprennent l'exploitation de nos stations de radio, sont considérées comme un service essentiel et constituent une solide plateforme médiatique, surtout en temps de crise. Nos stations de radio parlée et nos programmes d'information de qualité fournissent à la population des informations cruciales en temps réel, ce qui amène de bonnes cotes d'écoute. Toutefois, ces cotes d'écoute ne devraient pas se traduire par une hausse proportionnelle des produits étant donné que la majeure partie des produits liés à la radio proviennent du secteur du commerce de détail, un secteur durement touché par la crise de la COVID-19. Les effets de la crise se sont déjà fait ressentir sur les produits liés à la radio, particulièrement depuis la fermeture temporaire de la plupart des magasins de détail à la suite d'un décret du gouvernement. Des mesures ont immédiatement été prises au sein des activités de radiodiffusion en mettant temporairement à pied environ 25 % des employés le 26 mars 2020. La gravité et l'étendue de la crise, ainsi que ses répercussions économiques, surtout sur le secteur du commerce de détail, sont pour le moment inconnues. Néanmoins, nous croyons que nous serons en bonne position du point de vue des parts de marché lorsque la situation se sera éventuellement stabilisée.

Pour ce qui est des liquidités, Cogeco dispose d'un financement distinct comprenant une facilité renouvelable de 100 millions \$, dont une tranche de 23,8 millions \$ était utilisée au 29 février 2020, ainsi que des créances de rang inférieur de 35 millions \$.

SECTEUR DES COMMUNICATIONS

Cogeco Communications rétracte ses projections financières pour l'exercice 2020, étant donné que la pandémie de la COVID-19 évolue rapidement et compte tenu de l'incertitude entourant sa durée, son ampleur et ses répercussions économiques. Par conséquent, il est impossible pour le moment d'estimer de façon fiable les effets de la pandémie sur les résultats financiers de la Société pour le reste de l'exercice. La Société compte rétablir ses projections annuelles une fois que la situation se sera stabilisée.

Cogeco Communications a géré de façon proactive les effets de la crise de la COVID-19 sur ses activités pour s'assurer de pouvoir les poursuivre et continuer de servir ses clients en tant que fournisseur de services essentiels au sein des deux provinces canadiennes et des onze États américains où elle exerce ses activités. L'équipe de gestion de crise a jusqu'à maintenant été en mesure d'anticiper les perturbations potentielles et de mettre en place d'autres modes de fonctionnement. Ces efforts ont porté sur les éléments suivants :

- l'adoption du travail à domicile pour pratiquement tous les employés de bureau et ceux affectés aux centres de service à la clientèle;
- la substitution de visites chez les clients par des procédures d'auto-installation et des travaux de réparation effectués à distance en partie à l'aide d'une nouvelle technologie vidéo conviviale pour les clients;
- la modification du fonctionnement des magasins de sorte à pouvoir effectuer les tâches nécessaires en ligne, par téléphone ou par courriel;
- l'augmentation de la capacité réseau dans certaines régions afin de pouvoir traiter une demande accrue;
- l'offre aux clients de mesures de soutien temporaire en cette période de crise, notamment en annulant les frais de dépassement de données pour la minorité de nos clients qui ne sont pas abonnés à des forfaits illimités, en donnant un accès gratuit à des chaînes de télévision d'information, de films et destinées aux enfants, et en renonçant à la déconnexion de clients en situation de défaut de paiement.

L'accès à nos services Internet, de vidéo et de téléphonie est d'une importance capitale en ces temps de crise. Nous sommes satisfaits du plan complexe que nous avons rapidement mis en place afin de fournir à nos clients le niveau de service habituel.

Bien que la situation n'a pas encore eu de changements significatifs sur nos résultats financiers, nous nous attendons à subir les répercussions suivantes dans les prochains mois :

- un ralentissement économique qui touchera la plupart des secteurs de l'économie;
- certains clients pourraient réduire leurs forfaits vidéo en raison de la réduction de la programmation sportive, alors que d'autres clients pourraient les augmenter étant donné qu'ils passent plus de temps à la maison;
- certains clients pourraient augmenter leurs forfaits Internet en raison de l'utilisation accrue de ce service à la maison, alors que d'autres pourraient les réduire en raison du taux de chômage croissant;
- une augmentation des créances douteuses en raison de la détérioration de l'économie et de la décision de renoncer à la déconnexion des clients en situation de défaut de paiement pendant la crise;
- des retards dans l'entrée en vigueur des hausses tarifaires et l'annulation temporaire des frais de dépassement de données;
- une diminution des activités des petites entreprises clientes qui se traduira par une réduction des services et par des annulations;
- une baisse des produits tirés de la publicité au sein de nos réseaux américains;

- une diminution des frais de service auprès de la clientèle en raison de la réduction des activités de connexion et de déconnexion étant donné que les clients voudront éviter les visites à domicile ou seront contraints de les éviter;
- une baisse des activités de construction qui donnera lieu à une réduction des dépenses d'investissement.

Bien que la pandémie devrait avoir des répercussions sur les produits et sur le BAIIA ajusté à court terme, Cogeco Communications ne s'attend actuellement pas à une incidence importante sur ses flux de trésorerie disponibles. À long terme, nous comptons tirer parti d'un certain nombre d'initiatives que nous mettons en place pendant cette crise et qui nous permettront d'accélérer notre programme de transformation numérique.

Enfin, Cogeco Communications maintient une solide position de liquidité qui compte une trésorerie et des équivalents de trésorerie excédentaires de 502 millions \$, ainsi que des facilités de crédit non utilisées de 948 millions \$ au 29 février 2020.

3. DÉVELOPPEMENTS DE L'ENTREPRISE

La pandémie de la COVID-19 a des répercussions profondes sur la population mondiale et sur les nombreuses économies. En ces temps de crise, nos activités radiophoniques et l'accès à nos services Internet, de vidéo et de téléphonie sont d'une importance capitale et ces services sont considérés comme essentiels. Afin de pouvoir continuer de fournir à nos clients le niveau de service habituel, la Société a mis en œuvre, de façon proactive, plusieurs changements opérationnels au sein des deux provinces canadiennes et des onze États américains où elle exerce ses activités. Parmi les mesures prises, la Société a donné de façon proactive la directive à la majorité de ses employés de travailler à domicile et elle a mis en place plusieurs mesures visant à assurer la sécurité de ses clients et celle de ses employés qui doivent travailler sur le terrain ou sur la route. Nous avons également substitué la plupart des visites chez les clients par des procédures d'auto-installation et des travaux de réparation effectués à distance, modifié le fonctionnement des magasins de sorte à pouvoir effectuer les tâches nécessaires à distance, augmenté la capacité réseau et offert aux clients des mesures de soutien temporaire en cette période de crise. Nous sommes très satisfaits du plan complexe que nous avons rapidement mis en place et nous resterons à l'affût de tout autre changement opérationnel qui pourrait selon nous être justifié dans les circonstances.

Le 26 mars 2020, Cogeco Média a temporairement mis à pied environ 25 % de sa main-d'œuvre suite à un ralentissement significatif du marché publicitaire en radio en raison de la crise de la COVID-19 qui a forcé la fermeture temporaire de la plupart des magasins de détail à la suite d'un décret du gouvernement.

Le 3 février 2020, Cogeco Communications a modifié sa facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang dont la principale modification consiste en une réduction du taux d'intérêt de 0,25 %. Par conséquent, Cogeco Communications a comptabilisé au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020 un profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$. Ainsi, les charges d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang seront supérieures aux intérêts payés jusqu'à sa date d'échéance, en janvier 2025, Cogeco Communications continuant de comptabiliser les charges d'intérêts au taux d'intérêt effectif en vigueur avant la modification.

Le 10 janvier 2020, Cogeco Communications a annoncé la signature, par sa filiale Atlantic Broadband, d'une entente définitive visant l'achat de Thames Valley Communications, une société de services à large bande exerçant ses activités dans le sud-est du Connecticut, pour un montant de 50 millions \$ US. La transaction conclue le 10 mars 2020 est assujettie aux ajustements postérieurs à la clôture.

Le 20 décembre 2019, la Société a prorogé l'échéance de sa facilité à terme renouvelable de 100 millions \$ d'une année additionnelle, soit jusqu'au 3 février 2025.

Le 6 décembre 2019, Cogeco Communications a prorogé d'une année additionnelle l'échéance de sa facilité à terme renouvelable de 750 millions \$, soit jusqu'au 24 janvier 2025. De plus, à la même date, la date d'échéance de la facilité renouvelable garantie de premier rang de 150 millions \$ US dont bénéficient deux filiales liées à Atlantic Broadband a été prorogée de 18 mois, soit jusqu'au 4 juillet 2024.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

4.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	610 797	608 574	0,4	0,8	(2 637)
Charges d'exploitation	331 188	323 711	2,3	2,8	(1 510)
BAIIA ajusté	279 609	284 863	(1,8)	(1,4)	(1 127)

(1) Pour le trimestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3182 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3313 \$ CA pour 1 \$ US.

	Semestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Produits	1 229 266	1 215 935	1,1	1,1	199
Charges d'exploitation	659 148	654 871	0,7	0,6	129
BAIIA ajusté	570 118	561 064	1,6	1,6	70

(1) Pour le semestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3203 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3198 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, les produits sont demeurés essentiellement inchangés et ont augmenté de 1,1 %, respectivement (augmentations de 0,8 % et de 1,1 % selon un taux de change constant), essentiellement en raison des facteurs suivants :

- des produits stables (augmentation de 0,9 % selon un taux de change constant) au sein du secteur des communications, laquelle découle de la croissance interne des Services à large bande américains, en partie contrebalancée par une diminution des Services à large bande canadiens; et
- des produits stables dans le secteur Autres, en raison principalement du faible marché publicitaire en radio et de l'intensification de la concurrence provenant des autres plateformes médias. En outre, pour le premier semestre, les produits ont augmenté en raison de l'acquisition de 10 stations de radio régionales de RNC Média inc. réalisée le 26 novembre 2018 (l'« acquisition de RNC Média ») par Cogeco Média au cours du premier trimestre de l'exercice 2019.

Pour plus de détails sur les produits du secteur des communications, se reporter à la rubrique « Secteur des communications ».

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, les charges d'exploitation ont augmenté de 2,3 % et de 0,7 % (2,8 % et 0,6 % selon un taux de change constant) en raison de l'augmentation des charges d'exploitation des activités du secteur des médias en raison des coûts additionnels liés à certaines initiatives. De plus, l'augmentation des charges d'exploitation pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 tient également au secteur des communications.

Pour plus de détails sur les charges d'exploitation du secteur des communications, se reporter à la rubrique « Secteur des communications ».

BAIIA AJUSTÉ

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté a diminué de 1,8 % (1,4 % selon un taux de change constant), en raison surtout de la baisse du BAIIA ajusté dans le secteur des communications et pour les activités du secteur des médias.

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté a augmenté de 1,6 %, tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant, en raison principalement d'une augmentation du BAIIA ajusté dans le secteur des communications attribuable aux hausses au sein des Services à large bande américains et canadiens, facteur contrebalancé en partie par une diminution des activités du secteur des médias.

Pour plus de détails sur le BAIIA ajusté du secteur des communications, se reporter à la rubrique « Secteur des communications ».

4.2 FRAIS D'INTÉGRATION, DE RESTRUCTURATION ET D'ACQUISITION

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition se sont chiffrés à 5,5 millions \$ et découlent des changements organisationnels et des coûts liés à l'acquisition de Thames Valley Communications.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2019, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition se sont chiffrés à 3,8 millions \$ et à 10,9 millions \$, respectivement, en raison principalement d'un programme d'optimisation opérationnelle qui comprenait un programme de départ volontaire, conjugué aux coûts liés à l'acquisition de dix stations de radio régionales.

4.3 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	29 février 2020	28 février 2019	Variation	29 février 2020	28 février 2019	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations corporelles ⁽¹⁾	109 153	106 874	2,1	219 108	213 575	2,6
Amortissement des immobilisations incorporelles	14 266	14 191	0,5	28 574	28 155	1,5
	123 419	121 065	1,9	247 682	241 730	2,5

(1) L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation s'est chiffré à 2,1 millions \$ et à 4,1 millions \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 29 février 2020.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, la dotation aux amortissements a augmenté de 1,9 % et de 2,5 %, respectivement, en raison de l'amortissement supplémentaire lié à l'augmentation des dépenses d'investissement, conjuguée à l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.

En outre, l'augmentation de la dotation aux amortissements au deuxième trimestre de l'exercice 2020 a été partiellement contrebalancée par la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

4.4 CHARGES FINANCIÈRES

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	29 février 2020	28 février 2019	Variation	29 février 2020	28 février 2019	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	39 711	46 852	(15,2)	80 543	92 834	(13,2)
Intérêts sur les obligations locatives	594	—	—	1 241	—	—
Profit lié à une modification de la dette	(22 898)	—	—	(22 898)	—	—
Pertes nettes (profits nets) de change	2	(517)	—	(2)	(308)	(99,4)
Amortissement des coûts de transaction différés	230	486	(52,7)	715	942	(24,1)
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(142)	(178)	(20,2)	(293)	(298)	(1,7)
Autres	(3 857)	480	—	(5 264)	1 116	—
	13 640	47 123	(71,1)	54 042	94 286	(42,7)

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, les charges financières ont diminué de 71,1 % et de 42,7 %, respectivement, en raison principalement des facteurs suivants :

- un profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette concernant la modification apportée à la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang le 3 février 2020, qui a entraîné une réduction du taux d'intérêt de 0,25 %;
- la diminution de la dette existante sur la facilité renouvelable du Canada à la suite de la vente de Cogeco Peer 1 au cours de l'exercice 2019;
- la diminution de la dette existante et des taux d'intérêt sur les facilités de crédit de premier rang; et
- les produits d'intérêts découlant des investissements de la trésorerie excédentaire.

De plus, la diminution des charges financières pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 découle également de la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

4.5 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	29 février 2020	28 février 2019	Variation	29 février 2020	28 février 2019	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Exigibles	5 005	18 003	(72,2)	30 305	31 844	(4,8)
Différés	18 703	7 203	—	24 951	11 934	—
	23 708	25 206	(5,9)	55 256	43 778	26,2

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	29 février 2020	28 février 2019	Variation	29 février 2020	28 février 2019	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Bénéfice avant impôts sur le résultat	137 092	112 852	21,5	262 856	214 191	22,7
Taux d'imposition combiné canadien	26,5 %	26,5 %	—	26,5 %	26,5 %	—
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	36 330	29 906	21,5	69 657	56 761	22,7
Écart des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux opérations	403	205	96,6	1 217	1 022	19,1
Incidence sur les impôts différés résultant du changement des taux d'impôts quasi adoptés	3	295	(99,0)	34	295	(88,5)
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	(724)	1 191	—	(1 075)	1 172	—
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(6 103)	(7 100)	(14,0)	(12 613)	(13 861)	(9,0)
Autres	(6 201)	709	—	(1 964)	(1 611)	21,9
	23 708	25 206	(5,9)	55 256	43 778	26,2

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, la charge d'impôts a diminué de 5,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement des facteurs suivants :

- une économie d'impôts exigibles non récurrente liée à une réorganisation fiscale; et
- la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat.

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, la charge d'impôts a augmenté de 26,2 % en raison principalement de l'augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat.

4.6 BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	29 février 2020	28 février 2019	Variation	29 février 2020	28 février 2019	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies	113 384	87 646	29,4	207 600	170 413	21,8
Bénéfice de la période	113 384	82 277	37,8	207 600	161 422	28,6
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société	34 975	27 366	27,8	66 259	54 680	21,2
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	34 975	25 667	36,3	66 259	51 835	27,8
Bénéfice de la période attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	78 409	56 610	38,5	141 341	109 587	29,0
Bénéfice par action de base lié aux activités poursuivies	2,19	1,69	29,6	4,15	3,37	23,1
Bénéfice par action de base	2,19	1,58	38,6	4,15	3,19	30,1

(1) Au 29 février 2020, la participation ne donnant pas le contrôle concerne une participation d'environ 67,8 % dans le bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de Cogeco Communications, en plus de la participation de 21 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans la filiale de Cogeco Communications, Atlantic Broadband.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, le bénéfice de la période lié aux activités poursuivies et le bénéfice de la période lié aux activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société ont augmenté de 29,4 % et de 27,8 %, respectivement, en raison des facteurs suivants :

- la diminution des charges financières principalement attribuable à un profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$ découlant de la réduction du taux d'intérêt de 0,25 %; contrebalancée en partie par
- une diminution du BAIIA ajusté.

En outre, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont augmenté de 37,8 % et de 36,3 %, respectivement, principalement en raison des activités abandonnées, qui ont généré une perte de 5,4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et des facteurs mentionnés précédemment.

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, le bénéfice de la période lié aux activités poursuivies et le bénéfice de la période lié aux activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société ont augmenté de 21,8 % et de 21,2 %, respectivement, en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation du BAIIA ajusté; et
- la diminution des charges financières principalement attribuable à un profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$ découlant de la réduction du taux d'intérêt de 0,25 %; contrebalancées en partie par
- l'augmentation des impôts sur le résultat.

De plus, pour le premier semestre de l'exercice 2020, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont augmenté de 28,6 % et de 27,8 %, respectivement, principalement en raison des activités abandonnées, qui ont généré une perte de 9,0 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et des facteurs mentionnés précédemment.

5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco détient 32,2 % des actions de participation de Cogeco Communications, représentant 82,6 % des actions à droit de vote de Cogeco Communications.

Cogeco fournit à Cogeco Communications des services de direction, d'administration, de planification stratégique et financière et d'autres services en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. Cette méthode du coût majoré est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2019 et a été mise en place afin d'éviter les variations futures du pourcentage des honoraires de gestion découlant des variations fréquentes des produits consolidés de Cogeco Communications à la suite d'acquisitions et de désinvestissements d'entreprises. La convention prévoit une provision pour ajustement futur à la demande de Cogeco Communications ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Les honoraires de gestion versés par Cogeco Communications inc. pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020 se sont chiffrés à 5,7 millions \$ et à 11,0 millions \$, respectivement, comparativement à 4,9 millions \$ et à 9,7 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2019, en raison de la hausse des charges générales au sein de Cogeco.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par Cogeco Communications. Toutefois, au cours du premier semestre de l'exercice 2020, Cogeco Communications a attribué des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications et a émis des unités d'actions différées aux administrateurs du conseil de Cogeco, comme l'illustre le tableau suivant :

<i>(en nombre d'unités)</i>	Semestres clos les	
	29 février 2020	28 février 2019
Options sur actions	110 875	97 725
Unités d'actions liées au rendement	14 375	14 625
Unités d'actions différées	1 847	2 469

Le tableau qui suit présente les montants que Cogeco Communications a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications qu'elle a attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises en faveur des administrateurs du conseil de Cogeco.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	261	195	570	493
Unités d'actions incitatives	9	15	22	30
Unités d'actions liées au rendement	385	302	697	502
Unités d'actions différées	11	64	143	324
	666	576	1 432	1 349

Il n'y a eu aucune autre transaction significative entre parties liées au cours des périodes considérées.

6. ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	29 février 2020	28 février 2019	Variation	29 février 2020	28 février 2019	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	234 559	204 665	14,6	384 065	307 784	24,8
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(109 523)	(93 288)	17,4	(231 358)	(250 111)	(7,5)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(166 785)	(124 761)	33,7	(214 396)	(82 521)	—
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	2 191	(568)	—	2 290	(744)	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liée aux activités poursuivies	(39 558)	(13 952)	—	(59 399)	(25 592)	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liée aux activités abandonnées	—	2 574	(100,0)	—	(598)	(100,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	541 117	71 540	—	559 393	86 352	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	503 117	60 162	—	503 117	60 162	—

Au 29 février 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie excédentaires de la Société étaient supérieurs à ceux de l'exercice précédent en raison de la vente de Cogeco Peer 1 au troisième trimestre de l'exercice 2019.

6.1 ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 14,6 % en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'augmentation des variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement des variations du fonds de roulement; et
- la diminution des charges financières payées; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution du BAIIA ajusté.

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 24,8 % en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'augmentation du BAIIA ajusté;
- la diminution des variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement des variations du fonds de roulement; et
- la diminution des charges financières payées et des impôts sur le résultat payés.

6.2 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, les activités d'investissement ont augmenté de 17,4 %, principalement en raison de l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles dans le secteur des communications.

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, les activités d'investissement ont diminué de 7,5 %, en raison principalement des facteurs suivants :

- l'acquisition, le 3 octobre 2018, d'un réseau de fibre et des actifs connexes dans le sud de la Floride précédemment détenu par FiberLight, LLC (l'« acquisition de FiberLight »); et
- l'acquisition, le 26 novembre 2018, de 10 stations de radio régionales dans le cadre de l'acquisition de RNC Média; partiellement contrebalancées par
- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles dans le secteur des communications.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Acquisition de 10 stations de radio régionales

Le 26 novembre 2018, Cogeco Média a conclu l'acquisition de 10 stations de radio régionales appartenant à RNC Média inc. (neuf situées au Québec et une en Ontario). La transaction, d'une valeur de 19,2 millions \$, a été approuvée le 11 octobre 2018 par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

L'acquisition a été comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition et était assujettie aux ajustements postérieurs à la clôture. La répartition finale du prix d'achat de cette acquisition s'établit comme suit :

	Répartition finale 30 novembre 2019	Répartition préliminaire 30 novembre 2018
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$
Prix d'achat		
Contrepartie versée à la clôture	17 174	17 174
Solde à payer relativement aux regroupements d'entreprises	2 000	2 000
Ajustement du fonds de roulement	(352)	—
	18 822	19 174
Actifs nets acquis		
Créances clients et autres débiteurs	2 022	2 354
Charges payées d'avance et autres	11	31
Immobilisations corporelles	1 337	1 337
Immobilisations incorporelles	6 237	7 354
Goodwill	9 427	8 310
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	(146)	(168)
Passifs sur contrat et autres passifs pris en charge	(66)	(44)
	18 822	19 174

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont augmenté de 18,1 % et de 19,4 % (18,9 % et 19,3 % selon un taux de change constant), respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2019, principalement en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement dans le secteur des communications.

Pour plus de détails au sujet des dépenses d'investissement du secteur des communications, se reporter à la rubrique « Secteur des communications ».

6.3 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

ÉMISSION DE TITRES D'EMPRUNT ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, les variations des flux de trésorerie liés à l'émission de titres d'emprunt et au remboursement de la dette s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

	Trimestres clos les		Semestres clos les		Explications
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	(12 405)	30 135	732	32 225	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Augmentation (diminution) nette des facilités renouvelables	2 637	(124 114)	1 302	4 458	Remboursement des facilités renouvelables au cours de l'exercice 2019 en raison des flux de trésorerie disponibles générés.
Remboursement de billets, de débentures et de facilités de crédit	(52 096)	(5 592)	(57 744)	(66 250)	Remboursement de 35 millions \$ US conjugué au remboursement trimestriel sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020.
Remboursement des obligations locatives	(1 558)	—	(3 123)	—	Liée à l'adoption d'IFRS 16.
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	—	(655)	(3 228)	(655)	Remboursement partiel du solde lié à l'acquisition de FiberLight.
	(63 422)	(100 226)	(62 061)	(30 222)	

DIVIDENDES

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020, un dividende déterminé trimestriel de 0,475 \$ par action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 7,6 millions \$, comparativement à un dividende déterminé trimestriel de 0,43 \$ par action, ou 7,0 millions \$, versé au deuxième trimestre de l'exercice 2019. Le versement de dividendes au cours du premier semestre a totalisé 0,95 \$ par action, ou 15,1 millions \$, contre 0,86 \$ par action, ou 14,0 millions \$ à l'exercice précédent.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS (« OPRCA ») - Cogeco inc.

Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2020, Cogeco a racheté et annulé 61 415 et 84 855 actions subalternes à droit de vote, respectivement, d'un prix moyen par action rachetée de 99,54 \$ et de 99,32 \$, pour une contrepartie totale de 6,1 millions \$ et de 8,4 millions \$.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, Cogeco n'a racheté ni annulé d'action subalterne à droit de vote. Au cours du premier semestre de l'exercice 2019, Cogeco a racheté et annulé 60 790 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen par action rachetée de 59,97 \$ pour une contrepartie totale de 3,6 millions \$.

En raison de la situation externe et extraordinaire causée par la pandémie de la COVID-19 qui continue d'évoluer et par prudence, la Société a annoncé le 20 mars 2020 qu'il était dans son intérêt de résilier son programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA ») établi aux termes de son OPRCA. L'OPRCA reste en vigueur aux mêmes conditions et sous réserve des mêmes restrictions que celles qui ont déjà été communiquées.

OPRCA - Cogeco Communications inc.

Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2020, Cogeco Communications a racheté et annulé respectivement 652 400 et 795 500 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen par action rachetée de 108,50 \$ et de 108,71 \$, pour une contrepartie totale de 70,8 millions \$ et de 86,5 millions \$. Aux périodes correspondantes de l'exercice 2019, Cogeco Communications n'a racheté ni annulé d'action subalterne à droit de vote puisque le programme d'OPRCA a commencé au troisième trimestre de l'exercice 2019.

En raison de la situation externe et extraordinaire causée par la pandémie de la COVID-19 qui continue d'évoluer et par prudence, Cogeco Communications a déterminé qu'il était dans son intérêt de résilier son PRAA établi aux termes de son OPRCA. Cogeco Communications résiliera le PRAA en date du 8 avril 2020. L'OPRCA reste en vigueur aux mêmes conditions et sous réserve des mêmes restrictions que celles qui ont déjà été communiquées.

6.4 FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Trimestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
BAIIA ajusté ⁽⁴⁾	279 609	284 863	(1,8)	(1,4)	(1 127)
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	2 258	2 204	2,5	1,6	(19)
Rémunération fondée sur des actions	2 144	3 639	(41,1)	(41,1)	—
Perte sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles	256	270	(5,2)	(5,2)	—
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	581	340	70,9	70,9	—
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	(5 458)	(3 823)	42,8	43,1	(14)
Charges financières ⁽³⁾	(36 538)	(47 123)	(22,5)	(23,1)	323
Impôts exigibles	(5 005)	(18 003)	(72,2)	(72,2)	(3)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(111 222)	(94 138)	18,1	18,9	736
Remboursement des obligations locatives	(1 558)	—	—	—	8
Flux de trésorerie disponibles⁽⁴⁾	125 067	128 229	(2,5)	(2,4)	(96)

- (1) Pour le trimestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3182 \$ CA pour 1 \$ US.
- (2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3313 \$ CA pour 1 \$ US.
- (3) Excluent le profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$.
- (4) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

	Semestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
BAIIA ajusté ⁽⁴⁾	570 118	561 064	1,6	1,6	70
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	4 816	4 357	10,5	10,6	1
Rémunération fondée sur des actions	5 363	6 090	(11,9)	(11,9)	—
Perte sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles	1 240	681	82,1	82,1	—
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	1 581	1 233	28,2	28,2	—
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	(5 538)	(10 857)	(49,0)	(48,9)	(15)
Charges financières ⁽³⁾	(76 940)	(94 286)	(18,4)	(18,4)	(14)
Impôts exigibles	(30 305)	(31 844)	(4,8)	(4,8)	(10)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(233 252)	(195 287)	19,4	19,3	(178)
Remboursement des obligations locatives	(3 123)	—	—	—	(1)
Flux de trésorerie disponibles⁽⁴⁾	233 960	241 151	(3,0)	(2,9)	(147)

- (1) Pour le semestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3203 \$ CA pour 1 \$ US.
- (2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3198 \$ CA pour 1 \$ US.
- (3) Excluent le profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$.
- (4) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 2,5 % (2,4 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains; et
- la baisse du BAIIA ajusté; facteurs contrebalancés en partie par
- la baisse des charges financières, en excluant le profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$ découlant de la réduction du taux d'intérêt de 0,25 %; et
- la diminution des impôts exigibles.

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 3,0 % (2,9 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles; contrebalancée en partie par
- la baisse des charges financières, en excluant le profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$ découlant de la réduction du taux d'intérêt de 0,25 %; et
- l'augmentation du BAIIA ajusté.

6.5 DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 7 avril 2020, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,475 \$ l'action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 5 mai 2020 aux actionnaires inscrits en date du 21 avril 2020. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

7. SECTEUR DES COMMUNICATIONS

7.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	586 467	584 129	0,4	0,9	(2 637)
Charges d'exploitation	303 441	298 676	1,6	2,1	(1 510)
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	5 654	4 901	15,4	15,4	—
BAIIA ajusté	277 372	280 552	(1,1)	(0,7)	(1 127)
Marge du BAIIA ajusté	47,3 %	48,0 %			

(1) Pour le trimestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3182 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3313 \$ CA pour 1 \$ US.

	Semestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	1 173 294	1 160 802	1,1	1,1	199
Charges d'exploitation	602 773	602 703	—	—	129
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	11 044	9 696	13,9	13,9	—
BAIIA ajusté	559 477	548 403	2,0	2,0	70
Marge du BAIIA ajusté	47,7 %	47,2 %			

(1) Pour le semestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3203 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3198 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

	Trimestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	322 221	326 759	(1,4)	(1,4)	—
Services à large bande américains	264 246	257 370	2,7	3,7	(2 637)
	586 467	584 129	0,4	0,9	(2 637)

(1) Pour le trimestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3182 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3313 \$ CA pour 1 \$ US.

	Semestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	643 028	649 224	(1,0)	(1,0)	—
Services à large bande américains	530 266	511 578	3,7	3,6	199
	1 173 294	1 160 802	1,1	1,1	199

(1) Pour le semestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3203 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3198 \$ CA pour 1 \$ US.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, les produits sont demeurés essentiellement stables et ont augmenté de 1,1 %, respectivement (augmentations de 0,9 % et de 1,1 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- une croissance interne enregistrée par les Services à large bande américains en raison principalement :
 - de la croissance du nombre de clients des services Internet des secteurs résidentiel et commercial; et
 - des hausses tarifaires entrées en vigueur principalement au quatrième trimestre de l'exercice 2019; facteurs contrebalancés en partie par
 - une diminution du nombre de clients du service de vidéo.
- une diminution enregistrée par les Services à large bande canadiens principalement en raison des facteurs suivants :
 - une diminution du nombre de clients du service de vidéo; et
 - la baisse des prix nets découlant des ventes aux consommateurs en raison principalement de l'effet de la promotion plus active de forfaits qui s'est prolongé du quatrième trimestre de l'exercice 2019 jusqu'au deuxième trimestre de l'exercice 2020; facteurs contrebalancés en partie par
 - les hausses tarifaires entrées en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2020;
 - la migration de clients vers des forfaits de plus grande valeur;
 - la croissance soutenue du nombre de clients du service Internet; et
 - la croissance des produits commerciaux.

CHARGES D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	151 856	152 091	(0,2)	(0,1)	(68)
Services à large bande américains	145 030	140 225	3,4	4,5	(1 442)
Éliminations intersectorielles et autres	6 555	6 360	3,1	3,1	—
	303 441	298 676	1,6	2,1	(1 510)

(1) Pour le trimestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3182 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3313 \$ CA pour 1 \$ US.

	Semestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	301 701	311 417	(3,1)	(3,1)	39
Services à large bande américains	289 400	277 157	4,4	4,4	89
Éliminations intersectorielles et autres	11 672	14 129	(17,4)	(17,4)	1
	602 773	602 703	—	—	129

(1) Pour le semestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3203 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3198 \$ CA pour 1 \$ US.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, les charges d'exploitation ont augmenté de 1,6 % (2,1 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- des coûts additionnels au sein des Services à large bande américains en raison de ce qui suit :
 - l'augmentation des charges de rémunération et des coûts liés aux effectifs additionnels pour soutenir la croissance;
 - l'intensification des initiatives de marketing pour appuyer la croissance des unités de service primaire; et
 - les coûts additionnels liés à la conception et à la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion du capital humain et des finances; facteurs contrebalancés en partie par
 - l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.
- une diminution enregistrée par les Services à large bande canadiens en raison des facteurs suivants :
 - la baisse des coûts de programmation en raison de la diminution du nombre de clients du service de vidéo;
 - la baisse des charges de rémunération découlant d'un programme d'optimisation opérationnelle mis en œuvre au premier semestre de l'exercice 2019; et
 - l'incidence de l'adoption d'IFRS 16; facteurs contrebalancés en partie par
 - l'intensification des initiatives de marketing; et
 - des charges additionnelles liées à certaines initiatives.

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, les charges d'exploitation sont demeurées inchangées, telles qu'elles sont présentées et selon un taux de change constant, en raison principalement des facteurs suivants :

- des coûts additionnels au sein des Services à large bande américains, comme il est décrit précédemment; en partie contrebalancés par
- une diminution pour les Services à large bande canadiens, comme il est décrit précédemment, en plus des facteurs suivants :
 - les coûts additionnels de 4,5 millions \$ engagés durant le premier trimestre de l'exercice 2019 pour soutenir la phase de stabilisation du nouveau système de gestion des clients implanté au troisième trimestre de l'exercice 2018; et
 - les coûts rétroactifs de 3,2 millions \$ engagés durant le premier trimestre de l'exercice 2019 relativement à la hausse plus importante que prévu des tarifs établis par la Commission du droit d'auteur du Canada pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains éloignés au Canada pour la période allant de 2014 à 2018.
- la diminution des coûts liés aux éliminations intersectorielles et autres qui découlent du calendrier des projets et des initiatives d'entreprise.

HONORAIRES DE GESTION

Les honoraires de gestion versés à Cogeco pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020 se sont chiffrés à 5,7 millions \$ et à 11,0 millions \$, respectivement, comparativement à 4,9 millions \$ et à 9,7 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2019 en raison de la hausse des charges générales au sein de Cogeco. Pour plus de détails sur les honoraires de gestion de Cogeco Communications, se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées ».

BAIIA AJUSTÉ

	Trimestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	170 365	174 668	(2,5)	(2,5)	68
Services à large bande américains	119 216	117 145	1,8	2,8	(1 195)
Éliminations intersectorielles et autres	(12 209)	(11 261)	8,4	8,4	—
	277 372	280 552	(1,1)	(0,7)	(1 127)

(1) Pour le trimestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3182 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3313 \$ CA pour 1 \$ US.

	Semestres clos les				
	29 février 2020 ⁽¹⁾	28 février 2019	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	341 327	337 807	1,0	1,1	(39)
Services à large bande américains	240 866	234 421	2,7	2,7	110
Éliminations intersectorielles et autres	(22 716)	(23 825)	(4,7)	(4,7)	(1)
	559 477	548 403	2,0	2,0	70

(1) Pour le semestre clos le 29 février 2020, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3203 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3198 \$ CA pour 1 \$ US.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté a diminué de 1,1 % (0,7 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- une diminution pour les Services à large bande canadiens qui est attribuable à une diminution des produits; et
- une augmentation des charges d'exploitation liée aux éliminations intersectorielles et autres; facteurs contrebalancés en partie par
- une augmentation pour les Services à large bande américains qui découle essentiellement de la croissance interne des produits.

Pour le premier semestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté a augmenté de 2,0 % tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant, en raison des facteurs suivants :

- une augmentation pour les Services à large bande américains qui découle essentiellement de la croissance interne des produits;
- une augmentation pour les Services à large bande canadiens qui découle principalement d'une réduction des charges d'exploitation; et
- une diminution des charges d'exploitation liée aux éliminations intersectorielles et autres.

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont augmenté de 19,5 % et de 20,1 %, respectivement (20,3 % et 20,0 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- Pour les Services à large bande canadiens, les dépenses d'investissement ont augmenté de 20,4 % et de 24,6 %, respectivement (21,1 % et 24,6 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :
 - la hausse des coûts liés à l'entretien, à la croissance et à l'expansion des infrastructures de nos réseaux;
 - l'augmentation des achats d'équipements à l'abonné attribuable au calendrier de certaines initiatives; et
 - l'augmentation des dépenses d'investissement pour le premier semestre de l'exercice 2020 qui tient également à la hausse des coûts liés au lancement prochain de la nouvelle plateforme de télévision sur protocole Internet (« IPTV »).

- Pour les Services à large bande américains, les dépenses d'investissement ont augmenté de 17,8 % et de 13,1 %, respectivement (18,8 % et 13,0 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :
 - la hausse des achats d'équipements à l'abonné attribuable aux modernisations de l'équipement;
 - l'acquisition de véhicules;
 - les investissements additionnels en vue d'améliorer et d'étendre l'infrastructure de réseau en Floride; et
 - les coûts liés à la conception et à la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion de capital humain et des finances.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2019, les acquisitions d'immobilisations corporelles étaient inférieures en raison du calendrier de certaines initiatives, comme le développement de la plateforme IPTV, ainsi que des investissements effectués en vue d'améliorer et d'étendre l'infrastructure de réseau, dans les deux cas au sein des Services à large bande canadiens.

7.2 STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	29 février 2020			Ajouts nets (pertes nettes)		Ajouts nets (pertes nettes)	
	Données consolidées	Canada	États-Unis	Trimestres clos les		Semestres clos les	
				29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019 ⁽²⁾
Unités de service primaire ⁽¹⁾	2 719 347	1 812 140	907 207	(2 955)	(8 709)	7 535	(48 160)
Clients du service Internet	1 253 183	795 950	457 233	6 825	9 964	18 803	7 341
Clients du service de vidéo	945 085	638 833	306 252	(9 879)	(12 021)	(17 053)	(29 643)
Clients du service de téléphonie	521 079	377 357	143 722	99	(6 652)	5 785	(25 858)

(1) Représente la somme des clients des services Internet, de vidéo et de téléphonie.

(2) Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, les Services à large bande canadiens ont procédé à l'implantation d'un nouveau système de gestion des clients qui est venu remplacer 22 anciens systèmes. Durant la phase de stabilisation du système de gestion des clients, la congestion au centre de service à la clientèle a entraîné une diminution des activations de services durant la majeure partie du premier trimestre de l'exercice 2019. Les activités liées au centre de service à la clientèle et au marketing étaient revenues à la normale à la fin du premier trimestre de l'exercice 2019.

INTERNET

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 6 825 et à 18 803, respectivement, par rapport à 9 964 et à 7 341 aux périodes correspondantes de l'exercice 2019. Les variations sont attribuables aux facteurs suivants :

- l'intérêt soutenu à l'égard des offres de services à haute vitesse au Canada;
- l'intérêt soutenu à l'égard des forfaits de services;
- la demande continue des revendeurs Internet au Canada; et
- la croissance dans les secteurs résidentiel et commercial aux États-Unis; facteurs contrebalancés en partie par
- les offres concurrentielles au sein du secteur; et
- les déconnexions saisonnières dans les régions du Maine et du New Hampshire aux États-Unis, qui ont été inférieures à celles enregistrées pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

VIDÉO

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 9 879 et à 17 053, respectivement, par rapport à 12 021 et à 29 643 aux périodes correspondantes de l'exercice 2019. Les variations sont attribuables aux facteurs suivants :

- le changement des habitudes de consommation vidéo;
- les offres concurrentielles au sein du secteur; et
- les déconnexions saisonnières dans les régions du Maine et du New Hampshire; facteurs contrebalancés en partie par
- l'intérêt soutenu des clients à l'égard des services de vidéo numérique avancée; et
- l'intérêt des clients à l'égard des services de vidéo offerts en forfait avec des services Internet haute vitesse.

TÉLÉPHONIE

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2020, les ajouts nets de clients du service de téléphonie se sont chiffrés à 99 et à 5 785, respectivement, par rapport à des pertes nettes de 6 652 et de 25 858 aux périodes correspondantes de l'exercice 2019. Les variations sont attribuables aux facteurs suivants :

- l'augmentation du nombre de forfaits de téléphonie mis en marché au cours du premier semestre de l'exercice 2020 au Canada; et
- la croissance dans le secteur commercial aux États-Unis; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation de la pénétration de la téléphonie sans fil en Amérique du Nord et des diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie sans fil qui incitent certains clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie sans fil.

8. SITUATION FINANCIÈRE

8.1 FONDS DE ROULEMENT

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco maintient généralement un fonds de roulement déficitaire en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui en résultent pour réduire l'endettement. Cependant, la Société avait un fonds de roulement excédentaire au 31 août 2019 et au 29 février 2020 en raison d'une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie attribuable à la vente de Cogeco Peer 1 au troisième trimestre de l'exercice 2019.

Les variations s'établissent comme suit :

	29 février 2020	31 août 2019	Variation	Explications
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	503 117	559 393	(56 276)	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Créances clients et autres débiteurs	108 521	98 375	10 146	Principalement liée à la croissance des produits.
Impôts sur le résultat à recevoir	22 862	18 767	4 095	Non significative.
Charges payées d'avance et autres	33 848	24 184	9 664	Hausse des montants payés d'avance dans le cadre des conventions d'entretien annuel.
Instrument financier dérivé	425	109	316	Non significative.
	668 773	700 828	(32 055)	
Passifs courants				
Endettement bancaire	732	—	732	Non significative.
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	221 910	276 782	(54 872)	Calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Provisions	31 178	36 803	(5 625)	Principalement liée à un ajustement favorable d'un avis de cotisation.
Passifs d'impôts sur le résultat	15 134	16 693	(1 559)	Non significative.
Passifs sur contrat et autres passifs	48 951	43 768	5 183	Hausse de la facturation anticipée en raison de la croissance des unités de service primaire.
Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	3 293	6 520	(3 227)	Non significative.
Instruments financiers dérivés	5 177	—	5 177	Liée à deux instruments financiers dérivés arrivant à échéance en janvier 2021.
Tranche courante de la dette à long terme	228 669	22 624	206 045	Liée aux débentures garanties de premier rang, série 2, échéant en novembre 2020 et à la comptabilisation de la tranche courante des obligations locatives après l'adoption d'IFRS 16.
	555 044	403 190	151 854	
Fonds de roulement excédentaire	113 729	297 638	(183 909)	

8.2 AUTRES VARIATIONS IMPORTANTES

	29 février 2020	31 août 2019	Variation	Explications
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles	2 107 215	2 024 173	83 042	Comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation après l'adoption d'IFRS 16 conjuguée à l'acquisition d'immobilisations corporelles au cours du premier semestre de l'exercice 2020 et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Immobilisations incorporelles	2 926 661	2 938 116	(11 455)	Liée à l'amortissement d'immobilisations incorporelles au cours du premier semestre de l'exercice 2020, facteur contrebalancé en partie par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Goodwill	1 415 247	1 400 334	14 913	Appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Passifs non courants				
Dette à long terme	3 249 276	3 439 399	(190 123)	Liée aux débentures garanties de premier rang, série 2, échéant en novembre 2020, ainsi qu'au remboursement de 35 millions \$ US conjugué au remboursement trimestriel sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020, facteurs contrebalancés en partie par la comptabilisation de la tranche à long terme des obligations locatives après l'adoption d'IFRS 16 et par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

8.3 DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco au 31 mars 2020. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir de plus amples renseignements.

	Nombre d'actions	Montant \$
(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions)		
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	1 602 217	10
Actions subalternes à droit de vote	14 399 638	115 235

8.4 FINANCEMENT

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco, présentées dans le rapport annuel de 2019, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 août 2019.

Le 3 février 2020, Cogeco Communications a modifié sa facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang dont la principale modification consiste en une réduction du taux d'intérêt de 0,25 %. Par conséquent, Cogeco Communications a comptabilisé au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020 un profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$. Ainsi, les charges d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang seront supérieures aux intérêts payés jusqu'à sa date d'échéance, en janvier 2025, Cogeco Communications continuant de comptabiliser les charges d'intérêts au taux d'intérêt effectif en vigueur avant la modification.

Le 20 décembre 2019, la Société a prorogé l'échéance de sa facilité à terme renouvelable de 100 millions \$ d'une année additionnelle, soit jusqu'au 3 février 2025.

Le 6 décembre 2019, Cogeco Communications a réduit de 50 millions \$ sa facilité à terme renouvelable pour la faire passer à 750 millions \$ et en a prorogé la date d'échéance d'une année, soit jusqu'au 24 janvier 2025. De plus, à la même date, la date d'échéance de la facilité renouvelable garantie de premier rang de 150 millions \$ US dont bénéficient deux filiales liées à Atlantic Broadband a été prorogée de 18 mois, soit jusqu'au 4 juillet 2024.

Au 29 février 2020, la Société avait utilisé une somme de 23,8 millions \$ en vertu de sa facilité à terme renouvelable de 100 millions \$ et un montant de 0,02 million \$ en vertu de la facilité à terme renouvelable de 750 millions \$ de Cogeco Communications, pour une disponibilité restante de 76,2 millions \$ et de 749,98 millions \$, respectivement. Par ailleurs, deux filiales de Cogeco Communications bénéficient également d'une facilité renouvelable garantie de premier rang de 201,4 millions \$ (150 millions \$ US), dont une tranche de 3,3 millions \$ (2,4 millions \$ US) avait été utilisée au 29 février 2020, pour une disponibilité restante de 198,2 millions \$ (147,6 millions \$ US).

8.5 NOTATIONS DE COGECO COMMUNICATIONS

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband.

Au 29 février 2020	S&P	DBRS	Moody's
Cogeco Communications			
Billets et débentures garantis de premier rang	BBB-	BBB (faible)	SN
Atlantic Broadband			
Facilités de crédit de premier rang	BB	SN	B1

SN : sans notation

Notre capacité à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire et le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties d'une notation de catégorie BBB sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur à celui des obligations assorties de la notation BB/B. De plus, les obligations assorties d'une notation BBB ont généralement un meilleur accès au financement que celles assorties de notations BB/B.

Le 28 janvier 2020, S&P a rehaussé d'un échelon la notation des facilités de crédit de premier rang d'Atlantic Broadband, la faisant ainsi passer de BB- à BB, compte tenu que son importance stratégique pour Cogeco Communications s'est accrue au fil du temps.

8.6 GESTION FINANCIÈRE

Risque de taux d'intérêt

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, sont exposées au risque de taux d'intérêt relativement à leurs instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur le remboursement de ces instruments. Au 29 février 2020, la totalité de la dette à long terme de la Société et de Cogeco Communications portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité à terme renouvelable de la Société et aux termes des facilités de crédit de premier rang de Cogeco Communications, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 29 février 2020.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	1,1 milliard \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	2,017 % à 2,262 %	Janvier 2021 à novembre 2024	Emprunt à terme B garanti de premier rang

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 7,4 millions \$ en fonction de la dette existante au 29 février 2020.

Risque de change

Cogeco Communications est exposée au risque de change en raison de l'intérêt lié à sa dette à long terme libellée en dollars américains. L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollars canadiens ferait augmenter les charges financières d'approximativement 10,9 millions \$ en fonction de la dette existante au 29 février 2020.

De plus, les investissements nets de Cogeco Communications dans des établissements à l'étranger sont exposés au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, notamment en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain. Le risque lié aux investissements globaux en dollars américains est réduit, puisqu'une partie a été empruntée en dollars américains.

Le tableau qui suit présente les investissements globaux dans des établissements à l'étranger attribuables aux propriétaires de Cogeco Communications ainsi que les montants notionnels de la dette empruntée pour couvrir ces investissements au 29 février 2020.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissements globaux	Élément couvert
Investissements nets	390 millions \$ US	1 047 millions \$ US	Investissements nets dans des établissements à l'étranger en dollars américains

Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état de la situation financière libellés en dollars américains au 29 février 2020 était de 1,3429 \$ pour un dollar américain (1,3295 \$ au 31 août 2019). Une baisse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollars canadiens ferait diminuer les autres éléments du résultat global d'approximativement 88,2 millions \$.

Risque de marché

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, utilisent des instruments dérivés pour gérer l'exposition des flux de trésorerie au risque de variation du prix de leurs actions subalternes à droit de vote en vertu des régimes d'unités d'actions différées. Par conséquent, la Société et Cogeco Communications utilisent des conventions de swap sur actions pour couvrir le risque d'appréciation du prix de marché à l'égard de leurs actions subalternes à droit de vote. Au 29 février 2020, les swaps sur actions avaient une juste valeur de 0,1 million \$ et avaient été comptabilisés à titre d'actif. Une hausse de 10 % du prix de marché des actions subalternes à droit de vote au 29 février 2020 se traduirait par un profit d'environ 0,9 million \$ attribuable à l'appréciation de la juste valeur des swaps sur actions, contrebalancé par une augmentation de 0,9 million \$ de la charge liée aux régimes d'unités d'actions différées.

Le tableau qui suit présente les contrats dérivés sur actions en cours de la Société au 29 février 2020.

Type de couverture	Notionnel	Échéance	Prix moyen de l'action	Élément couvert
Économique	37 100 unités	Janvier 2021	93,33 \$	Exposition aux prix des actions

Le tableau qui suit présente les contrats dérivés sur actions en cours de Cogeco Communications au 29 février 2020.

Type de couverture	Notionnel	Échéance	Prix moyen de l'action	Élément couvert
Économique	48 000 unités	Janvier 2021	102,61 \$	Exposition aux prix des actions

8.7 MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les taux moyens en vigueur au cours du trimestre et du semestre clos le 29 février 2020 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des communications s'établissaient comme suit :

	Trimestres clos les				Semestres clos les			
	29 février 2020	28 février 2019	Variation	Variation	29 février 2020	28 février 2019	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Dollar américain par rapport au dollar canadien	1,3182	1,3313	(0,01)	(1,0)	1,3203	1,3198	—	—

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence en dollars canadiens d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les résultats du secteur des communications pour le semestre clos le 29 février 2020.

		Secteur des communications
Semestre clos le 29 février 2020		Incidence du taux de change
(en milliers de dollars)		\$
Produits		53 027
Charges d'exploitation		30 473
Honoraires de gestion – Cogeco inc.		—
BAlIA ajusté		22 554
Acquisitions d'immobilisations corporelles		16 069
Flux de trésorerie disponibles		94

9. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les normes IFRS. Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco est fondé sur les critères publiés dans la version mise à jour du rapport intitulé *Internal Control Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* publiée en mai 2013.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception des CPCI et du CIIF de la Société au 29 février 2020 et ont conclu que ces derniers étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre et du semestre clos le 29 février 2020.

10. INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco figure dans le rapport annuel de 2019, disponible aux adresses www.sedar.com et corpo.cogeco.com. La mise à jour qui suit devrait être lue en parallèle avec les incertitudes et les principaux facteurs de risque décrits dans le rapport annuel de 2019, qui sont par les présentes intégrés par renvoi.

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

Le 15 août 2019, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») a rendu sa décision sur l'établissement des coûts et a établi les nouveaux tarifs des services de gros groupés pour les revendeurs Internet, réduisant ainsi de façon significative les tarifs provisoires fixés précédemment en 2016, tout en autorisant l'application rétroactive des nouveaux tarifs. Le 13 septembre 2019, Cogeco Communications a déposé, conjointement avec d'autres fournisseurs de services de télécommunications (les « entreprises de câblodistribution »), une demande d'autorisation d'appel de la décision du CRTC auprès de la Cour d'appel fédérale (la « CAF ») et de suspendre ses effets dans l'attente d'une décision de la Cour au sujet de la demande d'appel. Le 22 novembre 2019, la CAF a autorisé l'appel de la décision du CRTC et a suspendu la décision dans l'attente du jugement définitif, et par conséquent, les exploitants ne sont pas tenus pour l'instant d'appliquer ces nouveaux tarifs ni de verser les paiements rétroactifs. La cause devrait être entendue par la CAF le 23 juin 2020. Outre l'appel autorisé par la CAF, les entreprises de câblodistribution ont déposé le 13 novembre 2019 une requête auprès du gouverneur en conseil, intimant le Conseil des ministres d'ordonner au CRTC de réexaminer la décision parallèlement à l'examen prévu par le CRTC de son cadre réglementaire en matière de services filaires de gros et conformément à des considérations politiques spécifiques. La requête auprès du Conseil des ministres a été publiée le 13 décembre 2019. Les parties concernées ont déposé leurs commentaires le 14 février 2020. En outre, le 13 décembre 2019, les entreprises de câblodistribution ont soumis au CRTC une demande de révision et de modification de la décision du CRTC s'appuyant sur des doutes sérieux quant à la justesse de la méthode d'établissement des tarifs appliquée par le CRTC dans le cadre de sa décision. Les parties concernées ont déposé leurs commentaires puis les entreprises de câblodistribution ont déposé leur réponse le 13 mars 2020. Par conséquent, la Société n'a pas comptabilisé l'incidence des nouveaux tarifs réduits dans les états financiers du trimestre et du semestre clos le 29 février 2020.

CRISES ET URGENCES EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE, COMME LES ÉPIDÉMIES ET LES PANDÉMIES

La crise entourant la pandémie de la COVID-19 évolue rapidement et elle pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. L'ampleur des répercussions que pourrait avoir la pandémie de la COVID-19 sur notre entreprise et sur nos activités dépendra des développements futurs, qui comportent un degré élevé d'incertitude et qui ne peuvent être prévus avec certitude, ce qui comprend la propagation de la maladie, la durée de l'éclosion, les effets sur les dépenses des consommateurs, les possibles perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, ainsi que l'efficacité des mesures prises par les autorités canadiennes et américaines visant à contenir cette pandémie. Si la propagation se poursuit au rythme actuel, les perturbations sur les dépenses des consommateurs et le commerce pourraient déclencher une récession mondiale. La direction continuera de suivre la situation de près à mesure qu'elle évolue. Pour obtenir plus de détails, se reporter à la rubrique « Perspectives et projections financières pour l'exercice 2020 ».

11. MÉTHODES COMPTABLES

11.1 ADOPTION DE NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS COMPTABLES

IFRS 16

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, selon l'application rétrospective modifiée, en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement ne sont pas retraités et l'effet cumulatif de l'application initiale est ajusté dans les bénéfices non distribués d'ouverture. IFRS 16 remplace les anciennes normes comptables concernant les contrats de location, y compris IAS 17, *Contrats de location*, et IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, et établit un modèle complet pour l'identification des contrats de location et leur comptabilisation, évaluation et présentation dans les états financiers des preneurs et des bailleurs.

IFRS 16 élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs et exige plutôt la comptabilisation, dans l'état de la situation financière, d'un actif au titre du droit d'utilisation (qui représente le droit d'utiliser l'actif sous-jacent) ainsi que d'une obligation locative (qui représente l'obligation d'effectuer les paiements de loyers) pour tous les contrats de location à la date de début des contrats, certaines exceptions étant permises au moyen de choix et de mesures de simplification. Le traitement comptable pour les bailleurs et les contrats de location qui étaient précédemment classés comme des contrats de location-financement demeure en grande partie le même que celui prévu dans IAS 17.

En raison de l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé une augmentation des actifs et des passifs dans l'état consolidé de la situation financière, par suite de la comptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes. Lors de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal connexe au 1^{er} septembre 2019. Lors de la transition, les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués au montant de l'obligation locative, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer liés au contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont présentés dans les immobilisations corporelles et les obligations locatives, dans la dette à long terme.

Le total des charges locatives sur la durée du contrat demeure inchangé, mais le moment de la comptabilisation de ces charges peut changer. En ce qui concerne les contrats de location qui étaient précédemment comptabilisés comme des contrats de location simple, la Société a comptabilisé une diminution des charges d'exploitation (attribuable au retrait des charges locatives), ainsi qu'une augmentation de la dotation aux amortissements (attribuable à l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation) et une augmentation des charges financières (attribuable à la désactualisation de l'obligation locative) dans l'état consolidé du résultat.

Même si les flux de trésorerie réels liés aux contrats de location qui étaient précédemment comptabilisés comme des contrats de location simple ne sont pas touchés, la Société a affiché une augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et une diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Ceci découle de la présentation du paiement de la composante capital de ces contrats de location dans les flux de trésorerie affectés aux activités de financement en vertu de la nouvelle norme, plutôt que dans les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation en vertu d'IAS 17.

Comme le permet IFRS 16, la Société a choisi d'appliquer certaines mesures de simplification. Elle a notamment choisi :

- de ne pas séparer les composantes non locatives des composantes locatives pour certaines catégories d'actifs sous-jacents;
- d'appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- d'exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation au 1^{er} septembre 2019;
- d'utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation;
- de ne pas comptabiliser les obligations locatives ni les actifs au titre du droit d'utilisation liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur;
- d'exclure les immobilisations incorporelles de l'application d'IFRS 16.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} septembre 2019.

	31 août 2019		1 ^{er} septembre 2019
	Présenté	Incidence d'IFRS 16	Lors de l'adoption d'IFRS 16
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	2 024 173	61 525	2 085 698
Tranche courante de la dette à long terme	22 624	5 882	28 506
Dette à long terme	3 439 399	60 578	3 499 977
Passifs sur contrat et autres passifs	14 450	(4 935)	9 515

L'écart entre les engagements relatifs à des contrats de location simple de 191 millions \$ au 31 août 2019 et les obligations locatives de 66,5 millions \$ comptabilisées lors de l'adoption d'IFRS 16 au 1^{er} septembre 2019 découlait principalement des facteurs suivants :

- l'exclusion de paiements de loyers d'environ 89 millions \$ liés aux contrats qui ne satisfont pas aux critères énoncés dans IFRS 16, plus particulièrement pour la location de structures de soutènement;
- l'exclusion de certains coûts d'environ 43 millions \$ qui sont engagés contractuellement en vertu de contrats de location et qui ne sont pas admissibles à la comptabilisation en tant qu'obligations locatives, comme les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux;
- l'effet dégressif de l'actualisation des paiements de loyers minimaux, selon un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3,86 % au 1^{er} septembre 2019, soit d'environ 23 millions \$;
- l'inclusion de paiements de loyers d'environ 35 millions \$ liés aux périodes de renouvellement et aux options de prolongation dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées, mais qui n'avaient pas été exercées au 31 août 2019.

L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le BAIIA ajusté de la Société.

IFRIC 23

IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, clarifie l'application des exigences liées à la comptabilisation et à l'évaluation d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. En particulier, l'interprétation aide une entité à déterminer si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou collectivement, et traite des hypothèses que formule une entité en ce qui concerne les contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, de la façon dont une entité détermine le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, ainsi que de la façon dont une entité considère les changements dans les faits et les circonstances. L'adoption d'IFRIC 23 le 1^{er} septembre 2019 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

12. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Cette rubrique décrit les mesures financières non conformes aux normes IFRS qu'utilise Cogeco tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de la Société et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de nos unités d'affaires. Le rapprochement entre les « flux de trésorerie disponibles » et le « BAIIA ajusté » et les mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS est également présenté. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le présent rapport de gestion présente également des indicateurs de rendement clés sur la base d'un taux de change constant, y compris les produits, le « BAIIA ajusté », les acquisitions d'immobilisations corporelles et les « flux de trésorerie disponibles ». Les mesures sur la base d'un taux de change constant sont considérées comme des mesures non conformes aux normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Mesure non conforme aux normes IFRS	Utilisation	Calcul	Mesure la plus comparable selon les normes IFRS
BAIIA ajusté	Le BAIIA ajusté est une mesure clé couramment présentée et utilisée dans le secteur des télécommunications, puisqu'il permet d'établir une comparaison entre des sociétés dont la structure du capital diffère et qu'il constitue une mesure plus actuelle, celle-ci ne comprenant pas les investissements passés dans les actifs. Le BAIIA ajusté compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. Le BAIIA ajusté des unités d'affaires de Cogeco correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.	BAIIA ajusté : – bénéfice de la période lié aux activités poursuivies; Ajouter : – impôts sur le résultat; – charges financières; – dotation aux amortissements; – frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition.	Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	La direction et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie disponibles pour mesurer la capacité de Cogeco à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.	Flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ : – BAIIA ajusté; Ajouter : – amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme; – rémunération fondée sur des actions; – perte sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles; – charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations; Déduire : – frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition; – charges financières⁽²⁾; – impôts exigibles; – acquisition d'immobilisations corporelles⁽³⁾; – remboursement des obligations locatives.	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
Sur la base d'un taux de change constant	Les produits, les charges d'exploitation, le BAIIA ajusté, les acquisitions d'immobilisations corporelles et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures présentées sur la base d'un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de la performance financière sous-jacente de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change.	Les données sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change en vigueur pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les taux de change moyens au cours du trimestre et du semestre clos le 28 février 2019 étaient de 1,3313 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,3198 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.	Aucune mesure comparable selon les normes IFRS

(1) Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020, la Société a modifié la méthode de calcul de ses flux de trésorerie disponibles afin de refléter la manière dont la Société analyse ses flux de trésorerie disponibles et en établit les prévisions. Cette modification n'a pas d'incidence sur les résultats obtenus en vertu des calculs actuels et des anciens calculs et, par conséquent, les flux de trésorerie disponibles pour les périodes correspondantes n'ont pas été touchés par cette modification.

(2) Excluent le profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette.

(3) Exclut l'acquisition d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre.

12.1 RAPPROCHEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Le rapprochement entre les flux de trésorerie disponibles et la mesure financière la plus comparable conforme aux normes IFRS se présente comme suit :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	236 117	204 665	387 188	307 784
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	2 258	2 204	4 816	4 357
Variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	(8 816)	16 809	77 840	112 199
Impôts sur le résultat payés	18 879	21 564	36 100	49 035
Impôts exigibles	(5 005)	(18 003)	(30 305)	(31 844)
Charges financières payées	30 952	42 251	71 636	89 193
Charges financières ⁽¹⁾	(36 538)	(47 123)	(76 940)	(94 286)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(111 222)	(94 138)	(233 252)	(195 287)
Remboursement des obligations locatives	(1 558)	—	(3 123)	—
Flux de trésorerie disponibles	125 067	128 229	233 960	241 151

(1) Excluent le profit sans effet sur la trésorerie lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$.

12.2 RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ

Le rapprochement entre le BAIIA ajusté et la mesure financière la plus comparable conforme aux normes IFRS se présente comme suit :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies	113 384	87 646	207 600	170 413
Impôts sur le résultat	23 708	25 206	55 256	43 778
Charges financières	13 640	47 123	54 042	94 286
Dotation aux amortissements	123 419	121 065	247 682	241 730
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	5 458	3 823	5 538	10 857
BAIIA ajusté	279 609	284 863	570 118	561 064

13. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS SUPPLÉMENTAIRES

Trimestres clos	le 29 février 2020	le 28 février 2019	les 30 novembre 2019			les 31 août 2019		les 31 mai 2018
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Opérations								
Produits	610 797	608 574	618 469	607 361	610 510	592 277	617 617	598 877
BALIA ajusté	279 609	284 863	290 509	276 201	280 981	268 942	289 935	277 397
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	5 458	3 823	80	7 034	839	1 812	1 155	2 260
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies	113 384	87 646	94 216	82 767	95 193	78 340	102 559	76 116
Bénéfice (perte) de la période lié(e) aux activités abandonnées	—	(5 369)	—	(3 622)	1 920	(1 052)	82 451	(5 365)
Bénéfice de la période	113 384	82 277	94 216	79 145	97 113	77 288	185 010	70 751
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société	34 975	27 366	31 284	27 314	30 798	25 498	33 744	26 854
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	34 975	25 667	31 284	26 168	31 445	25 165	59 883	25 155
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	236 117	204 665	151 071	103 119	314 905	268 679	267 388	171 757
Acquisitions d'immobilisations corporelles	111 222	94 138	122 030	101 149	146 599	164 472	97 169	98 950
Flux de trésorerie disponibles	125 067	128 229	108 893	112 922	87 611	51 354	140 393	109 446
Bénéfice (perte) par action⁽¹⁾								
De base								
Lié(e) aux activités poursuivies	2,19	1,69	1,96	1,68	1,91	1,56	2,09	1,64
Lié(e) aux activités abandonnées	—	(0,10)	—	(0,07)	0,04	(0,02)	1,62	(0,10)
Lié(e) aux activités poursuivies et abandonnées	2,19	1,58	1,96	1,61	1,95	1,54	3,71	1,54
Dilué(e)								
Lié(e) aux activités poursuivies	2,18	1,67	1,94	1,67	1,89	1,55	2,07	1,63
Lié(e) aux activités abandonnées	—	(0,10)	—	(0,07)	0,04	(0,02)	1,61	(0,10)
Lié(e) aux activités poursuivies et abandonnées	2,18	1,57	1,94	1,60	1,93	1,52	3,68	1,52
Dividendes par action	0,475	0,43	0,475	0,43	0,43	0,39	0,43	0,39

(1) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

13.1 SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation de Cogeco ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes, à l'exception de ce qui suit. Pour ce qui est du secteur des communications, le nombre de clients des services Internet et de vidéo est généralement plus faible au second semestre de l'exercice en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances et de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Communications offre ses services dans plusieurs villes comptant des institutions d'enseignement. Aux États-Unis, certaines régions sont également assujetties à des variations saisonnières attribuables à l'hiver et à l'été.

14. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 7 avril 2020. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur le site Web de la Société, à l'adresse corpo.cogeco.com.

/s/ Louis Audet

Louis Audet

Président exécutif du conseil d'administration

/s/ Philippe Jetté

Philippe Jetté

Président et chef de la direction

Cogeco inc.
Montréal (Québec)
Le 7 avril 2020



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Périodes de trois et de six mois closes le 29 février 2020

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT
(non audité)

		Trois mois clos les		Six mois clos les	
	Notes	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)</i>					
		\$	\$	\$	\$
Produits	3	610 797	608 574	1 229 266	1 215 935
Charges d'exploitation	6	331 188	323 711	659 148	654 871
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	4	5 458	3 823	5 538	10 857
Dotation aux amortissements	7	123 419	121 065	247 682	241 730
Charges financières	8	13 640	47 123	54 042	94 286
Bénéfice avant impôts sur le résultat		137 092	112 852	262 856	214 191
Impôts sur le résultat	9	23 708	25 206	55 256	43 778
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies		113 384	87 646	207 600	170 413
Perte de la période liée aux activités abandonnées		—	(5 369)	—	(8 991)
Bénéfice de la période		113 384	82 277	207 600	161 422
Bénéfice de la période attribuable aux :					
Propriétaires de la Société		34 975	25 667	66 259	51 835
Participations ne donnant pas le contrôle		78 409	56 610	141 341	109 587
		113 384	82 277	207 600	161 422
Bénéfice (perte) par action					
De base	10				
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies		2,19	1,69	4,15	3,37
Perte de la période liée aux activités abandonnées		—	(0,10)	—	(0,18)
Bénéfice de la période		2,19	1,58	4,15	3,19
Dilué(e)	10				
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies		2,18	1,67	4,12	3,34
Perte de la période liée aux activités abandonnées		—	(0,10)	—	(0,18)
Bénéfice de la période		2,18	1,57	4,12	3,17

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période	113 384	82 277	207 600	161 422
Autres éléments du résultat global				
Éléments devant être ultérieurement reclassés en résultat net				
<i>Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie</i>				
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture	(24 958)	(21 021)	(9 829)	(18 288)
Impôts sur le résultat connexes	6 589	5 572	2 604	4 847
	(18 369)	(15 449)	(7 225)	(13 441)
<i>Ajustements au titre de l'écart de change</i>				
Écarts de change nets à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	19 538	(16 759)	18 869	15 324
Variation nette à la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(5 458)	9 289	(5 224)	(7 982)
Impôts sur le résultat connexes	(68)	—	(68)	—
	14 012	(7 470)	13 577	7 342
	(4 357)	(22 919)	6 352	(6 099)
Éléments ne devant pas être ultérieurement reclassés en résultat net				
<i>Ajustements actuariels sur les régimes à prestations définies</i>				
Réévaluation du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies	(7 479)	(3 584)	(714)	(6 174)
Impôts sur le résultat connexes	2 053	950	260	1 706
	(5 426)	(2 634)	(454)	(4 468)
	(9 783)	(25 553)	5 898	(10 567)
Résultat global de la période	103 601	56 724	213 498	150 855
Résultat global de la période attribuable aux :				
Propriétaires de la Société	28 675	17 806	66 640	45 959
Participations ne donnant pas le contrôle	74 926	38 918	146 858	104 896
	103 601	56 724	213 498	150 855

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audité)

Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société						
	Capital social	Réserve de rémunération fondée sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	<i>(Note 12)</i>		<i>(Note 13)</i>			
Solde au 31 août 2018	108 838	9 147	36 335	556 588	1 700 783	2 411 691
Bénéfice de la période	—	—	—	51 835	109 587	161 422
Autres éléments du résultat global de la période	—	—	(2 859)	(3 017)	(4 691)	(10 567)
Résultat global de la période	—	—	(2 859)	48 818	104 896	150 855
Rémunération fondée sur des actions	—	2 653	—	—	2 370	5 023
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle	—	(93)	—	—	1 382	1 289
Dividendes (Note 12 C))	—	—	—	(13 957)	(35 373)	(49 330)
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	23	(23)	—
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation	(494)	—	—	(3 152)	—	(3 646)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	2 665	(1 963)	—	(702)	—	—
Distribution aux employés par une filiale d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	(1 108)	—	(104)	1 212	—
Total des apports des (distributions aux) actionnaires	2 171	(511)	—	(17 892)	(30 432)	(46 664)
Solde au 28 février 2019	111 009	8 636	33 476	587 514	1 775 247	2 515 882
Solde au 31 août 2019	106 106	9 165	10 116	629 381	1 869 111	2 623 879
Bénéfice de la période	—	—	—	66 259	141 341	207 600
Autres éléments du résultat global de la période	—	—	831	(450)	5 517	5 898
Résultat global de la période	—	—	831	65 809	146 858	213 498
Rémunération fondée sur des actions	—	2 255	—	—	2 234	4 489
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle	—	(270)	—	—	5 614	5 344
Dividendes (Note 12 C))	—	—	—	(15 149)	(38 599)	(53 748)
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(15 519)	15 519	—
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation	(686)	—	—	(7 742)	—	(8 428)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(2 801)	—	—	—	—	(2 801)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	2 325	(1 494)	—	(831)	—	—
Rachat d'actions subalternes à droit de vote par une filiale à des fins d'annulation	—	—	—	(20 583)	(65 894)	(86 477)
Acquisition par une filiale des participations ne donnant pas le contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	—	—	—	(5 643)	(5 643)
Distribution aux employés par une filiale d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	(941)	—	(227)	1 168	—
Total des distributions aux actionnaires	(1 162)	(450)	—	(60 051)	(85 601)	(147 264)
Solde au 29 février 2020	104 944	8 715	10 947	635 139	1 930 368	2 690 113

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

	Notes	29 février 2020	31 août 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		503 117	559 393
Créances clients et autres débiteurs		108 521	98 375
Impôts sur le résultat à recevoir		22 862	18 767
Charges payées d'avance et autres		33 848	24 184
Instruments financiers dérivés		425	109
		668 773	700 828
Actifs non courants			
Autres actifs		45 019	40 412
Immobilisations corporelles		2 107 215	2 024 173
Immobilisations incorporelles		2 926 661	2 938 116
Goodwill		1 415 247	1 400 334
Actifs d'impôts différés		21 510	21 174
		7 184 425	7 125 037
Passif et capitaux propres			
Passif			
Passifs courants			
Endettement bancaire		732	—
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		221 910	276 782
Provisions		31 178	36 803
Passifs d'impôts sur le résultat		15 134	16 693
Passifs sur contrat et autres passifs		48 951	43 768
Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises		3 293	6 520
Instruments financiers dérivés		5 177	—
Tranche courante de la dette à long terme	11	228 669	22 624
		555 044	403 190
Passifs non courants			
Dette à long terme	11	3 249 276	3 439 399
Instruments financiers dérivés		50 747	46 044
Passifs sur contrat et autres passifs		12 620	14 450
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel		27 355	24 186
Passifs d'impôts différés		599 270	573 889
		4 494 312	4 501 158
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société			
Capital social	12 B)	104 944	106 106
Réserve de rémunération fondée sur des actions		8 715	9 165
Cumul des autres éléments du résultat global	13	10 947	10 116
Bénéfices non distribués		635 139	629 381
		759 745	754 768
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		1 930 368	1 869 111
		2 690 113	2 623 879
		7 184 425	7 125 037

COGECO INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

		Trois mois clos les		Six mois clos les	
	Notes	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
(en milliers de dollars canadiens)		\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies		113 384	87 646	207 600	170 413
Ajustements au titre des éléments suivants :					
Dotation aux amortissements	7	123 419	121 065	247 682	241 730
Charges financières	8	13 640	47 123	54 042	94 286
Impôts sur le résultat	9	23 708	25 206	55 256	43 778
Rémunération fondée sur des actions		2 144	3 639	5 363	6 090
Perte sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles		256	270	1 240	681
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations		581	340	1 581	1 233
		277 132	285 289	572 764	558 211
Variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	14	8 816	(16 809)	(77 840)	(112 199)
Charges financières payées		(30 952)	(42 251)	(71 636)	(89 193)
Impôts sur le résultat payés		(18 879)	(21 564)	(36 100)	(49 035)
		236 117	204 665	387 188	307 784
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Acquisition d'immobilisations corporelles		(111 222)	(94 138)	(233 252)	(195 287)
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis		—	—	—	(56 050)
Produit de cessions d'immobilisations corporelles		1 699	850	1 894	1 226
		(109 523)	(93 288)	(231 358)	(250 111)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire		(12 405)	30 135	732	32 225
Augmentation (diminution) nette des facilités renouvelables		2 637	(124 114)	1 302	4 458
Remboursement des billets, des débentures et des facilités de crédit		(52 096)	(5 592)	(57 744)	(66 250)
Remboursement des obligations locatives		(1 558)	—	(3 123)	—
Remboursement du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises		—	(655)	(3 228)	(655)
Augmentation des coûts de transaction différés		(582)	(612)	(582)	(612)
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation		(6 114)	—	(8 428)	(3 646)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	12 B)	—	—	(2 801)	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	12 C)	(761)	(779)	(1 622)	(1 559)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	12 C)	(6 789)	(6 199)	(13 527)	(12 398)
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle		849	745	5 344	1 289
Rachat d'actions subalternes à droit de vote par une filiale à des fins d'annulation		(70 787)	—	(86 477)	—
Acquisition par une filiale des participations ne donnant pas le contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement		—	—	(5 643)	—
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote payés par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle		(19 179)	(17 690)	(38 599)	(35 373)
		(166 785)	(124 761)	(214 396)	(82 521)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés dans une monnaie étrangère					
		2 191	(568)	2 290	(744)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités poursuivies		(38 000)	(13 952)	(56 276)	(25 592)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités abandonnées		—	2 574	—	(598)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		541 117	71 540	559 393	86 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		503 117	60 162	503 117	60 162

NATURE DES ACTIVITÉS

Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») est une société de portefeuille diversifiée qui exerce ses activités dans les secteurs des communications et des médias.

Sa filiale Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications ») fournit aux clientèles résidentielle et d'affaires des services Internet, de vidéo et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnels à large bande. Elle exerce ses activités au Québec et en Ontario, au Canada, sous le nom Cogeco Connexion et sur la côte Est des États-Unis, sous la marque Atlantic Broadband (dans 11 États, du Maine jusqu'en Floride).

Sa filiale Cogeco Média détient et exploite 23 stations de radio offrant une programmation complémentaire et une couverture étendue, desservant un large éventail d'auditoires, principalement dans la province de Québec, ainsi que son agence de nouvelles, Cogeco Nouvelles.

Cogeco est une société ouverte canadienne dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « CGO ». Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications sont également inscrites à la TSX sous le symbole « CCA ».

Le siège social de la Société est situé au 5, Place Ville Marie, bureau 1700, Montréal (Québec) H3B 0B3.

1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers annuels. Certains renseignements et informations à fournir par voie de note qui figurent dans des états financiers annuels n'ont pas été présentés ou sont résumés lorsqu'ils ne sont pas considérés comme essentiels à la compréhension de l'information financière intermédiaire de la Société. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de 2019.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que la Société a adoptées dans ses états financiers consolidés annuels de 2019, à l'exception de ce qui est divulgué à la Note 2. Les méthodes comptables ont été appliquées systématiquement à travers toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en utilisant le coût historique, sauf pour les instruments financiers et les instruments financiers dérivés, les accords de paiement fondés sur des actions réglés en trésorerie et les actifs des régimes de retraite qui ont été comptabilisés à la juste valeur, et pour les obligations au titre des prestations définies et les provisions, qui ont été comptabilisées à la valeur actualisée.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les résultats d'exploitation pour la période intermédiaire ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'exploitation pour l'ensemble de l'exercice. La Société ne s'attend pas à ce que la nature saisonnière de ses activités soit un facteur significatif sur le plan des résultats trimestriels, hormis le fait que dans le secteur des Communications, le nombre de clients du service d'Internet et du service de vidéo est généralement plus faible au second semestre de l'exercice en raison de la diminution de l'activité économique liée au début de la période des vacances, à la fin de la saison de télévision ainsi qu'au fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. La Société offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, ainsi qu'en Pennsylvanie et, dans une moindre mesure, en Caroline du Sud, à l'est du Connecticut, au Maryland et au Delaware, aux États-Unis. Aux États-Unis, les régions de Miami, du New Hampshire et du Maine sont également assujetties à des variations saisonnières.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société lors de la réunion tenue le 7 avril 2020.

2. DÉVELOPPEMENTS EN MATIÈRE DE MÉTHODES COMPTABLES

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS COMPTABLES

IFRS 16

Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, selon l'application rétrospective modifiée, en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement ne sont pas retraités et l'effet cumulatif de l'application initiale est ajusté dans les bénéfices non distribués d'ouverture. IFRS 16 remplace les anciennes normes comptables concernant les contrats de location, y compris IAS 17, *Contrats de location*, et IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, et établit un modèle complet pour l'identification des contrats de location et leur comptabilisation, évaluation et présentation dans les états financiers des preneurs et des bailleurs.

IFRS 16 élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs et exige plutôt la comptabilisation, dans l'état de la situation financière, d'un actif au titre du droit d'utilisation (qui représente le droit d'utiliser l'actif sous-jacent) ainsi que d'une obligation locative (qui représente l'obligation d'effectuer les paiements de loyers) pour tous les contrats de location à la date de début des contrats, certaines exceptions étant permises au moyen de choix et de mesures de simplification. Le traitement comptable pour les bailleurs et les contrats de location qui étaient précédemment classés comme des contrats de location-financement demeure en grande partie le même que celui prévu dans IAS 17.

En raison de l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé une augmentation des actifs et des passifs dans l'état consolidé de la situation financière, par suite de la comptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes. Lors de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal connexe au 1^{er} septembre 2019. Lors de la transition, les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués au montant de l'obligation locative, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer liés au contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont présentés dans les immobilisations corporelles et les obligations locatives, dans la dette à long terme.

Le total des charges locatives sur la durée du contrat demeure inchangé, mais le moment de la comptabilisation de ces charges changera. En ce qui concerne les contrats de location qui étaient précédemment comptabilisés comme des contrats de location simple, la Société a comptabilisé une diminution des charges d'exploitation (attribuable au retrait des charges locatives), ainsi qu'une augmentation de la dotation aux amortissements (attribuable à l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation) et une augmentation des charges financières (attribuable à la désactualisation de l'obligation locative) dans l'état consolidé du résultat.

Même si les flux de trésorerie réels liés aux contrats de location qui étaient précédemment comptabilisés comme des contrats de location simple ne sont pas touchés, la Société a affiché une augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et une diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Ceci découle de la présentation du paiement de la composante capital de ces contrats de location dans les flux de trésorerie affectés aux activités de financement en vertu de la nouvelle norme, plutôt que dans les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation en vertu d'IAS 17.

Comme le permet IFRS 16, la Société a choisi d'appliquer certaines mesures de simplification. Elle a notamment choisi :

- de ne pas séparer les composantes non locatives des composantes locatives pour certaines catégories d'actifs sous-jacents;
- d'appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- d'exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation au 1^{er} septembre 2019;
- d'utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation;
- de ne pas comptabiliser les obligations locatives ni les actifs au titre du droit d'utilisation liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur;
- d'exclure les immobilisations incorporelles de l'application d'IFRS 16.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} septembre 2019.

	31 août 2019	1 ^{er} septembre 2019	
	Présenté	Incidence d'IFRS 16	Lors de l'adoption d'IFRS 16
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	2 024 173	61 525	2 085 698
Tranche courante de la dette à long terme	22 624	5 882	28 506
Dette à long terme	3 439 399	60 578	3 499 977
Passifs sur contrat et autres passifs	14 450	(4 935)	9 515

L'écart entre les engagements relatifs à des contrats de location simple de 191 millions \$ au 31 août 2019 et les obligations locatives de 66,5 millions \$ comptabilisées lors de l'adoption d'IFRS 16 au 1^{er} septembre 2019 découlait principalement des facteurs suivants :

- l'exclusion de paiements de loyers d'environ 89 millions \$ liés aux contrats qui ne satisfont pas aux critères énoncés dans IFRS 16, plus particulièrement pour la location de structures de soutènement;
- l'exclusion de certains coûts d'environ 43 millions \$ qui sont engagés contractuellement en vertu de contrats de location et qui ne sont pas admissibles à la comptabilisation en tant qu'obligations locatives, comme les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux;
- l'effet dégressif de l'actualisation sur les paiements de loyers minimaux, selon un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3,86 % au 1^{er} septembre 2019, soit d'environ 23 millions \$;
- l'inclusion de paiements de loyers d'environ 35 millions \$ liés aux périodes de renouvellement et aux options de prolongation dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées, mais qui n'avaient pas été exercées au 31 août 2019.

IFRIC 23

IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, clarifie l'application des exigences liées à la comptabilisation et à l'évaluation d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. En particulier, l'interprétation aide une entité à déterminer si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou collectivement, et traite des hypothèses que formule une entité en ce qui concerne les contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, de la façon dont une entité détermine le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, ainsi que de la façon dont une entité considère les changements dans les faits et les circonstances. L'adoption d'IFRIC 23 le 1^{er} septembre 2019 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

3. PRODUITS

Trois mois clos les					
	Communications		Autres		Consolidé
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Résidentiels ⁽¹⁾	513 027	513 973	—	—	513 027
Commerciaux ⁽²⁾	65 656	62 599	—	—	65 656
Autres ⁽³⁾	7 784	7 557	24 330	24 445	32 114
	586 467	584 129	24 330	24 445	610 797

(1) Comprennent les produits de la clientèle résidentielle des services Internet, de vidéo et de téléphonie, ainsi que de la clientèle résidentielle de gros et en provenance des revendeurs Internet.

(2) Comprennent les produits de la clientèle commerciale des services Internet, de vidéo et de téléphonie.

(3) Comprennent les recettes publicitaires, les frais de retard, les produits locatifs et d'autres produits divers.

Six mois clos les					
	Communications		Autres		Consolidé
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Résidentiels ⁽¹⁾	1 027 095	1 021 622	—	—	1 027 095
Commerciaux ⁽²⁾	131 619	124 150	—	—	131 619
Autres ⁽³⁾	14 580	15 030	55 972	55 133	70 552
	1 173 294	1 160 802	55 972	55 133	1 229 266

(1) Comprennent les produits de la clientèle résidentielle des services Internet, de vidéo et de téléphonie, ainsi que de la clientèle résidentielle de gros et en provenance des revendeurs Internet.

(2) Comprennent les produits de la clientèle commerciale des services Internet, de vidéo et de téléphonie.

(3) Comprennent les recettes publicitaires, les frais de retard, les produits locatifs et d'autres produits divers.

4. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le bénéfice sectoriel de la Société est présenté en deux secteurs opérationnels : Communications et Autres. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance.

Le secteur des Communications fournit, par l'intermédiaire de la filiale Cogeco Communications, à sa clientèle résidentielle et d'affaires des services Internet, de vidéo et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnels à large bande. Au Canada, Cogeco Communications exerce ses activités sous le nom de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario, et aux États-Unis, sous la marque Atlantic Broadband, dans 11 États longeant la côte Est, du Maine jusqu'en Floride.

Le secteur Autres inclut les activités de la radiodiffusion et du siège social, ainsi que les éliminations intersectorielles. Par l'entremise de sa filiale Cogeco Média, la Société détient et exploite 23 stations de radio offrant une programmation variée et complémentaire destinée à un large éventail d'auditoires. Cogeco Média exploite également Cogeco Nouvelles, l'une des plus importantes agences de nouvelles du Québec, qui alimente des stations de radio affiliées, communautaires et indépendantes.

La Société et son principal décideur opérationnel évaluent le rendement de chaque secteur opérationnel selon son bénéfice sectoriel, qui correspond aux produits moins les charges d'exploitation et les honoraires de gestion à Cogeco inc. Les autres charges sont présentées par secteur uniquement aux fins de la présentation de l'information financière externe. Les transactions intersectorielles sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

	Trois mois clos les					
	Communications		Autres		Consolidé	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits⁽¹⁾	586 467	584 129	24 330	24 445	610 797	608 574
Charges d'exploitation	303 441	298 676	27 747	25 035	331 188	323 711
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	5 654	4 901	(5 654)	(4 901)	—	—
Bénéfice sectoriel	277 372	280 552	2 237	4 311	279 609	284 863
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ⁽²⁾	5 458	3 722	—	101	5 458	3 823
Dotation aux amortissements	122 237	120 291	1 182	774	123 419	121 065
Charges financières	12 165	46 413	1 475	710	13 640	47 123
Bénéfice avant impôts sur le résultat	137 512	110 126	(420)	2 726	137 092	112 852
Impôts sur le résultat	23 501	23 998	207	1 208	23 708	25 206
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies	114 011	86 128	(627)	1 518	113 384	87 646
Perte de la période liée aux activités abandonnées	—	(5 369)	—	—	—	(5 369)
Bénéfice de la période	114 011	80 759	(627)	1 518	113 384	82 277
Acquisition d'immobilisations corporelles	110 840	92 773	382	1 365	111 222	94 138

(1) Pour la période de trois mois close le 29 février 2020, les produits par marché géographique comprennent 346 551 \$ au Canada (351 204 \$ en 2019) et 264 246 \$ aux États-Unis (257 370 \$ en 2019).

(2) Pour la période de trois mois close le 29 février 2020, comprennent les coûts attribuables aux changements organisationnels et les coûts liés à l'acquisition de Thames Valley Communications dans le secteur des Communications. Pour la période de trois mois close le 28 février 2019, comprennent les coûts découlant d'un programme d'optimisation opérationnelle comprenant un programme de départ volontaire dans le secteur des Communications, ainsi que des frais d'acquisition dans le secteur Autres.

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
29 février 2020

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

	Six mois clos les					
	Communications		Autres		Consolidé	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits⁽¹⁾	1 173 294	1 160 802	55 972	55 133	1 229 266	1 215 935
Charges d'exploitation	602 773	602 703	56 375	52 168	659 148	654 871
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	11 044	9 696	(11 044)	(9 696)	—	—
Bénéfice sectoriel	559 477	548 403	10 641	12 661	570 118	561 064
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ⁽²⁾	5 519	9 435	19	1 422	5 538	10 857
Dotation aux amortissements	245 372	240 028	2 310	1 702	247 682	241 730
Charges financières	51 435	92 972	2 607	1 314	54 042	94 286
Bénéfice avant impôts sur le résultat	257 151	205 968	5 705	8 223	262 856	214 191
Impôts sur le résultat	53 432	41 034	1 824	2 744	55 256	43 778
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies	203 719	164 934	3 881	5 479	207 600	170 413
Perte de la période liée aux activités abandonnées	—	(8 991)	—	—	—	(8 991)
Bénéfice de la période	203 719	155 943	3 881	5 479	207 600	161 422
Total des actifs ⁽³⁾	6 994 453	6 951 079	189 972	173 958	7 184 425	7 125 037
Immobilisations corporelles ⁽³⁾	2 071 662	2 007 610	35 553	16 563	2 107 215	2 024 173
Immobilisations incorporelles ⁽³⁾	2 840 506	2 850 844	86 155	87 272	2 926 661	2 938 116
Goodwill ⁽³⁾	1 387 235	1 373 439	28 012	26 895	1 415 247	1 400 334
Acquisition d'immobilisations corporelles	232 142	193 330	1 110	1 957	233 252	195 287

(1) Pour la période de six mois close le 29 février 2020, les produits par marché géographique comprennent 699 000 \$ au Canada (704 357 \$ en 2019) et 530 266 \$ aux États-Unis (511 578 \$ en 2019).

(2) Pour la période de six mois close le 29 février 2020, comprennent les coûts attribuables aux changements organisationnels et les coûts liés à l'acquisition de Thames Valley Communications dans le secteur des Communications, ainsi que des frais d'intégration dans le secteur Autres. Pour la période de six mois close le 28 février 2019, comprennent les coûts découlant d'un programme d'optimisation opérationnelle comprenant un programme de départ volontaire dans le secteur des Communications, ainsi que des frais d'acquisition dans le secteur Autres.

(3) Au 29 février 2020 et au 31 août 2019.

Les tableaux suivants présentent certaines données géographiques au 29 février 2020 et au 31 août 2019.

	Au 29 février 2020		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	1 199 653	907 562	2 107 215
Immobilisations incorporelles	1 080 511	1 846 150	2 926 661
Goodwill	32 674	1 382 573	1 415 247

	Au 31 août 2019		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	1 141 346	882 827	2 024 173
Immobilisations incorporelles	1 083 568	1 854 548	2 938 116
Goodwill	31 557	1 368 777	1 400 334

5. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Acquisition de 10 stations de radio régionales

Le 26 novembre 2018, Cogeco Média a mené à terme l'acquisition de 10 stations de radio régionales appartenant à RNC Média inc. (neuf situées au Québec et une en Ontario). La transaction, d'une valeur de 19,2 millions \$, a été approuvée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes le 11 octobre 2018.

L'acquisition a été comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition et était assujettie aux ajustements postérieurs à la clôture. La répartition finale du prix d'achat s'établit comme suit :

	Répartition finale 30 novembre 2019 \$	Répartition préliminaire 30 novembre 2018 \$
Prix d'achat		
Contrepartie versée à la clôture	17 174	17 174
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	2 000	2 000
Ajustement du fonds de roulement	(352)	—
	18 822	19 174
Actifs nets acquis		
Créances clients et autres débiteurs	2 022	2 354
Charges payées d'avance et autres	11	31
Immobilisations corporelles	1 337	1 337
Immobilisations incorporelles	6 237	7 354
Goodwill	9 427	8 310
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	(146)	(168)
Passifs sur contrat et autres passifs pris en charge	(66)	(44)
	18 822	19 174

6. CHARGES D'EXPLOITATION

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	29 février 2020 \$	28 février 2019 \$	29 février 2020 \$	28 février 2019 \$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	112 710	105 153	224 196	209 765
Coûts de prestations de service ⁽¹⁾	165 635	169 885	330 562	339 617
Coûts liés aux clients ⁽²⁾	24 937	20 273	49 426	43 774
Autres achats externes ⁽³⁾	27 906	28 400	54 964	61 715
	331 188	323 711	659 148	654 871

(1) Comprennent le coût des équipements vendus, les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres entreprises de télécommunications, les frais de franchise et les coûts de réseau.

(2) Comprennent les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les charges pour créances douteuses et les frais de recouvrement.

(3) Comprennent les frais relatifs aux immeubles de bureaux, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), les pertes et profits sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles et les autres frais d'administration.

7. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles ⁽¹⁾	109 153	106 874	219 108	213 575
Amortissement des immobilisations incorporelles	14 266	14 191	28 574	28 155
	123 419	121 065	247 682	241 730

(1) L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation s'est élevé à 2 074 \$ et à 4 086 \$ pour la période de trois mois et la période de six mois de l'exercice 2020, respectivement.

8. CHARGES FINANCIÈRES

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	39 711	46 852	80 543	92 834
Intérêts sur les obligations locatives	594	—	1 241	—
Profit lié à une modification de la dette ⁽¹⁾	(22 898)	—	(22 898)	—
Pertes nettes (profits nets) de change	2	(517)	(2)	(308)
Amortissement des coûts de transaction différés	230	486	715	942
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif ⁽²⁾	(142)	(178)	(293)	(298)
Autres	(3 857)	480	(5 264)	1 116
	13 640	47 123	54 042	94 286

(1) Le 3 février 2020, Cogeco Communications a modifié sa facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang; la principale modification consiste en une réduction du taux d'intérêt de 0,25 %. Par conséquent, la Société a comptabilisé un profit lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$.

(2) Pour les périodes de trois et de six mois closes le 29 février 2020 et le 28 février 2019, le taux d'intérêt moyen pondéré utilisé pour l'inscription à l'actif des coûts d'emprunt était de 4,5 %.

9. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$	\$	\$
Exigibles	5 005	18 003	30 305	31 844
Différés	18 703	7 203	24 951	11 934
	23 708	25 206	55 256	43 778

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat selon les taux d'impôts sur le résultat fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge d'impôts sur le résultat consolidé.

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice avant impôts sur le résultat	137 092	112 852	262 856	214 191
Taux d'imposition combiné canadien	26,5 %	26,5 %	26,5 %	26,5 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	36 330	29 906	69 657	56 761
Écart des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux opérations	403	205	1 217	1 022
Incidence sur les impôts différés résultant du changement des taux d'impôts quasi adoptés	3	295	34	295
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	(724)	1 191	(1 075)	1 172
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(6 103)	(7 100)	(12 613)	(13 861)
Autres	(6 201)	709	(1 964)	(1 611)
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	23 708	25 206	55 256	43 778

10. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action.

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société	34 975	27 366	66 259	54 680
Perte de la période liée aux activités abandonnées attribuable aux propriétaires de la Société	—	(1 699)	—	(2 845)
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	34 975	25 667	66 259	51 835
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	15 938 785	16 230 058	15 958 847	16 230 043
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	62 850	64 063	63 030	62 741
Incidence des unités d'actions liées au rendement dilutives	67 492	72 520	65 788	72 445
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	16 069 127	16 366 641	16 087 665	16 365 229
Bénéfice (perte) par action				
De base				
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies	2,19	1,69	4,15	3,37
Perte de la période liée aux activités abandonnées	—	(0,10)	—	(0,18)
Bénéfice de la période	2,19	1,58	4,15	3,19
Dilué(e)				
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies	2,18	1,67	4,12	3,34
Perte de la période liée aux activités abandonnées	—	(0,10)	—	(0,18)
Bénéfice de la période	2,18	1,57	4,12	3,17

11. DETTE À LONG TERME

A) Billets, débentures et facilités de crédit

	Échéance	Taux d'intérêt %	29 février 2020 \$	31 août 2019 \$
Société				
Facilité à terme renouvelable ⁽¹⁾				
Emprunt renouvelable – 17,7 millions \$ US (16,7 millions \$ US au 31 août 2019) ⁽²⁾	Février 2025	2,80 ⁽⁶⁾	23 769	22 203
Débentures non garanties	Novembre 2021	6,50	34 923	34 901
Contrat de location-financement	Février 2022	4,27	—	60
Filiales⁽³⁾				
Billets garantis de premier rang				
Série A – 25 millions \$ US	Septembre 2024	4,14	33 497	33 155
Série B – 150 millions \$ US	Septembre 2026	4,29	200 892	198 845
Billets garantis de premier rang – 215 millions \$ US	Juin 2025	4,30	287 942	284 996
Débentures garanties de premier rang, série 2	Novembre 2020	5,15	199 849	199 744
Débentures garanties de premier rang, série 3	Février 2022	4,93	199 564	199 457
Débentures garanties de premier rang, série 4	Mai 2023	4,18	298 862	298 697
Facilités de crédit de premier rang ⁽⁴⁾				
Facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang – 1 635,3 millions \$ US (1 678,8 millions \$ US au 31 août 2019) ⁽⁵⁾	Janvier 2025	3,60 ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	2 133 103	2 189 965
			3 412 401	3 462 023
Moins : tranche courante			222 678	22 624
			3 189 723	3 439 399

- (1) Le 20 décembre 2019, la Société a apporté des modifications à sa facilité à terme renouvelable de 100 millions \$ en la prolongeant d'une année additionnelle, soit jusqu'au 3 février 2025.
- (2) Un montant de 17,7 millions \$ US prélevé sur la facilité d'emprunt renouvelable de la Société a été couvert jusqu'au 31 mars 2020, au moyen d'une convention de swaps de devises qui fixe le montant remboursable à l'échéance à 23,5 millions \$ et le taux d'intérêt effectif sur l'équivalent en dollars canadiens à 2,87 %.
- (3) Le 6 décembre 2019, la filiale de la Société, Cogeco Communications, a réduit sa facilité à terme renouvelable de 800 millions \$ à 750 millions \$ et en a prorogé l'échéance d'une année additionnelle, soit jusqu'au 24 janvier 2025.
- (4) Le 6 décembre 2019, l'échéance de la facilité renouvelable garantie de premier rang de 150 millions \$ US dont bénéficient deux filiales liées à Atlantic Broadband a été prorogée de 18 mois, soit jusqu'au 4 juillet 2024.
- (5) Le 3 février 2020, Cogeco Communications a modifié sa facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang; la principale modification consiste en une réduction du taux d'intérêt de 0,25 %.
- (6) Taux d'intérêt sur la dette, incluant l'écart de crédit applicable.
- (7) Une filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swap de taux d'intérêt visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant notionnel de 1,1 milliard \$ US au titre de ses emprunts fondés sur le taux LIBOR. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable LIBOR en dollars américains à des taux fixes allant de 2,017 % à 2,262 % pour des échéances variant entre le 31 janvier 2021 et le 30 novembre 2024, en vertu de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang est de 3,96 %.

B) Obligations locatives

Dans le cours normal des activités, la Société conclut des contrats de location portant sur des immeubles, des terrains, l'infrastructure de réseau et du matériel. Les contrats de location sont généralement négociés séparément et portent sur diverses périodes fixes, mais ils peuvent également comprendre des options de renouvellement ou de résiliation.

Le taux d'intérêt moyen pondéré des contrats de location était d'environ 3,86 % au 29 février 2020.

	29 février 2020
	\$
Obligations locatives	65 544
Moins : tranche courante	5 991
	59 553

12. CAPITAL SOCIAL

A) AUTORISÉ

Nombre illimité :

Actions privilégiées de premier et de second rang, pouvant être émises en série, ne comportant aucun droit de vote, sauf tel qu'il est prévu par la loi ou par les statuts de la Société.

Actions à droits de vote multiples, 20 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

B) ÉMIS ET PAYÉ

	29 février 2020	31 août 2019
	\$	\$
1 602 217 actions à droits de vote multiples (1 812 860 au 31 août 2019)	10	12
14 434 233 actions subalternes à droit de vote (14 308 445 au 31 août 2019)	115 514	116 198
	115 524	116 210
62 850 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (63 075 au 31 août 2019)	(5 124)	(4 577)
68 536 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (72 691 au 31 août 2019)	(5 456)	(5 527)
	104 944	106 106

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2020, les actions à droit de vote multiples ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2019	1 812 860	12
Conversion d'actions à droits de vote multiples en actions subalternes à droit de vote ⁽¹⁾	(210 643)	(2)
Solde au 29 février 2020	1 602 217	10

(1) La conversion d'actions est liée à la vente, par voie de placement privé, d'actions subalternes à droit de vote par Gestion Audem inc. en janvier 2020. Gestion Audem a conservé le contrôle de Cogeco à la réalisation de cette transaction.

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
29 février 2020

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2020, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2019	14 308 445	116 198
Rachat d'actions subalternes à droit de vote à des fins d'annulation ⁽¹⁾	(84 855)	(686)
Conversion d'actions à droits de vote multiples en actions subalternes à droit de vote	210 643	2
Solde au 29 février 2020	14 434 233	115 514

(1) Au cours des six premiers mois de l'exercice 2020, Cogeco a racheté et annulé 84 855 actions subalternes à droit de vote, d'une valeur moyenne attribuée de 0,7 million \$, pour une contrepartie de 8,4 millions \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur moyenne attribuée aux actions totalise 7,7 millions \$ et a été comptabilisé dans les bénéfices non distribués.

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2020, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2019	63 075	4 577
Actions subalternes à droit de vote acquises	18 150	1 880
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(18 375)	(1 333)
Solde au 29 février 2020	62 850	5 124

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2020, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 août 2019	72 691	5 527
Actions subalternes à droit de vote acquises	8 888	921
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(13 043)	(992)
Solde au 29 février 2020	68 536	5 456

C) DIVIDENDES

Pour la période de six mois close le 29 février 2020, des dividendes déterminés trimestriels de 0,475 \$ l'action, pour un total de 0,950 \$ l'action ont été versés aux détenteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un total de 15,1 millions \$, comparativement à des dividendes déterminés trimestriels de 0,43 \$ l'action, pour un total de 0,86 \$ l'action, ou 14 millions \$ pour la période de six mois close le 28 février 2019.

Pour la période de six mois close le 29 février 2020, des dividendes déterminés trimestriels de 0,58 \$ l'action, pour un total de 1,16 \$ l'action, ont été versés par la filiale de la Société, Cogeco Communications, aux participations ne donnant pas le contrôle, pour un total de 38,6 millions \$, comparativement à des dividendes déterminés trimestriels de 0,525 \$ l'action, pour un total de 1,05 \$ l'action, ou 35,4 millions \$, pour la période de six mois close le 28 février 2019.

	Six mois clos les	
	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$
Attribuables aux propriétaires de la Société		
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	1 622	1 559
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	13 527	12 398
	15 149	13 957
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	38 599	35 373

Au cours de sa réunion du 7 avril 2020, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,475 \$ l'action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 5 mai 2020 aux actionnaires inscrits en date du 21 avril 2020.

D) RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent à leurs employés et à ceux de leurs filiales des régimes d'achat d'actions et offrent également à leurs hauts dirigeants et employés désignés des régimes d'options sur actions. Aux termes de ces régimes, un maximum de 10 % des actions subalternes à droit de vote en circulation sont disponibles. De plus, la Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent des régimes d'unités d'actions incitatives et des régimes d'unités d'actions liées au rendement à leurs hauts dirigeants et employés désignés, et des régimes d'unités d'actions différées aux membres du conseil d'administration. Une description détaillée de ces régimes se trouve dans les états financiers consolidés annuels de 2019 de la Société.

Pour la période de six mois close le 29 février 2020, Cogeco n'a attribué aucune option sur actions à ses employés en vertu du régime d'options sur actions de la Société, et aucune option n'était en circulation au 29 février 2020 et au 31 août 2019.

En vertu du régime d'options sur actions de Cogeco Communications, les options suivantes ont été attribuées et étaient en circulation au 29 février 2020 :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$
En circulation au 31 août 2019	715 614	65,93
Attribuées ⁽¹⁾	207 150	114,19
Exercées ⁽²⁾	(78 825)	67,80
Annulées	(9 480)	71,97
En circulation au 29 février 2020	834 459	77,67
Pouvant être exercées au 29 février 2020	316 859	58,99

(1) Pour la période de six mois close le 29 février 2020, Cogeco Communications a attribué 110 875 options sur actions à des hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications.

(2) Pour les options sur actions exercées pendant la période, le prix moyen pondéré de l'action était de 113,07 \$.

Une charge de rémunération de 449 000 \$ et de 918 000 \$ (375 000 \$ et 932 000 \$ en 2019) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de six mois closes le 29 février 2020 relativement à ce régime.

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
29 février 2020

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées par Cogeco Communications au cours de la période de six mois close le 29 février 2020 était de 18,43 \$ l'option. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution aux fins de la détermination de la rémunération fondée sur des actions liée aux options, au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	%
Taux de dividende attendu	2,07
Volatilité attendue	20,51
Taux d'intérêt sans risque	1,53
Durée prévue (en années)	5,9

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de la Société, les unités d'actions incitatives suivantes ont été attribuées et étaient en circulation au 29 février 2020 :

En circulation au 31 août 2019	63 075
Attribuées	18 150
Distribuées	(18 375)
En circulation au 29 février 2020	62 850

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de Cogeco Communications, les unités d'actions incitatives suivantes ont été attribuées et étaient en circulation au 29 février 2020 :

En circulation au 31 août 2019	71 825
Attribuées	27 225
Distribuées	(20 784)
Annulées	(2 900)
En circulation au 29 février 2020	75 366

Une charge de rémunération de 987 000 \$ et de 1 694 000 \$ (921 000 \$ et 1 823 000 \$ en 2019) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de six mois closes le 29 février 2020 relativement à ces régimes.

En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement de la Société, les unités d'actions liées au rendement suivantes ont été attribuées et étaient en circulation au 29 février 2020 :

En circulation au 31 août 2019	72 515
Attribuées	17 575
Distribuées	(13 043)
Annulées	(9 934)
Équivalents de dividendes	643
En circulation au 29 février 2020	67 756

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
29 février 2020

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications, les unités d'actions liées au rendement suivantes ont été attribuées et étaient en circulation au 29 février 2020 :

En circulation au 31 août 2019	107 551
Attribuées ⁽¹⁾	39 425
Distribuées	(28 569)
Annulées	(3 228)
Équivalents de dividendes	1 188
En circulation au 29 février 2020	116 367

(1) Pour la période de six mois close le 29 février 2020, Cogeco Communications a attribué 14 375 unités d'actions liées au rendement à des hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications.

Une charge de rémunération de 925 000 \$ et de 1 877 000 \$ (1 185 000 \$ et 2 268 000 \$ en 2019) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de six mois closes le 29 février 2020 relativement à ces régimes.

En vertu du régime d'unités d'actions différées de la Société, les unités d'actions différées suivantes ont été émises et étaient en circulation au 29 février 2020 :

En circulation au 31 août 2019	32 877
Émises	4 679
Équivalents de dividendes	337
En circulation au 29 février 2020	37 893

En vertu du régime d'unités d'actions différées de Cogeco Communications, les unités d'actions différées suivantes ont été émises et étaient en circulation au 29 février 2020 :

En circulation au 31 août 2019	42 679
Émises ⁽¹⁾	7 233
Équivalents de dividendes	480
En circulation au 29 février 2020	50 392

(1) Au cours de la période de six mois close le 29 février 2020, Cogeco Communications a émis 1 847 unités d'actions différées aux administrateurs du conseil de Cogeco.

Une diminution de la charge de rémunération de 217 000 \$ et une charge de rémunération de 874 000 \$ (charge de rémunération de 1 158 000 \$ et de 1 067 000 \$ en 2019) ont été comptabilisées pour les périodes de trois et de six mois closes le 29 février 2020 relativement à ces régimes.

13. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Réserve de couvertures de flux de trésorerie \$	Écart de change \$	Total \$
Solde au 31 août 2018	8 166	28 169	36 335
Autres éléments du résultat global	(4 251)	1 392	(2 859)
Solde au 28 février 2019	3 915	29 561	33 476
Solde au 31 août 2019	(10 740)	20 856	10 116
Autres éléments du résultat global	(2 370)	3 201	831
Solde au 29 février 2020	(13 110)	24 057	10 947

14. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

VARIATIONS DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	(2 039)	(3 184)	(10 027)	(7 600)
Charges payées d'avance et autres	4 404	4 079	(9 366)	(8 383)
Autres actifs	(1 658)	(1 392)	(4 414)	(3 753)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	7 880	(18 618)	(55 524)	(98 918)
Provisions	(4 560)	3 619	(6 387)	4 195
Passifs sur contrat et autres passifs	4 789	(1 313)	7 878	2 260
	8 816	(16 809)	(77 840)	(112 199)

15. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

La charge totale liée à ces régimes se détaille comme suit :

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$	\$	\$
Régimes à prestations définies				
Comptabilisée dans les charges d'exploitation (salaires, avantages du personnel et services impartis)				
Coût des services rendus au cours de la période	947	781	1 894	1 562
Charges administratives	75	119	150	238
Comptabilisée dans les charges financières (autres)				
Intérêts nets	136	(41)	271	(83)
Régimes à cotisations définies et régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs				
Comptabilisée dans les charges d'exploitation (salaires, avantages du personnel et services impartis)	2 215	2 240	4 811	4 886
	3 373	3 099	7 126	6 603

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

A) GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La direction a pour objectif de protéger Cogeco et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

Risque de liquidité

Au 29 février 2020, la Société avait utilisé une somme de 23,8 millions \$ en vertu de sa facilité à terme renouvelable de 100 millions \$ et un montant de 0,02 million \$ en vertu de la facilité à terme renouvelable de 750 millions \$ de Cogeco Communications, pour une disponibilité restante de 76,2 millions \$ et de 749,98 millions \$, respectivement. Par ailleurs, deux filiales de Cogeco Communications disposent également d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 201,4 millions \$ (150 millions \$ US), dont un montant de 3,3 millions \$ (2,4 millions \$ US) avait été utilisé au 29 février 2020, pour une disponibilité restante de 198,2 millions \$ (147,6 millions \$ US).

Risque de taux d'intérêt

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, sont exposées au risque de taux d'intérêt relativement à leurs instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur le remboursement de ces instruments. Au 29 février 2020, la totalité de la dette à long terme de la Société et de Cogeco Communications portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité à terme renouvelable de la Société et aux termes des facilités de crédit de premier rang de Cogeco Communications, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 29 février 2020.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	1,1 milliard \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	2,017 % à 2,262 %	Janvier 2021 à novembre 2024	Emprunt à terme B garanti de premier rang

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 7,4 millions \$ en fonction de la dette existante au 29 février 2020.

Risque de change

Cogeco Communications est exposée au risque de change en raison de l'intérêt lié à sa dette à long terme libellée en dollars américains. L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollars canadiens ferait augmenter les charges financières d'approximativement 10,9 millions \$ en fonction de la dette existante au 29 février 2020.

De plus, les investissements nets de Cogeco Communications dans des établissements à l'étranger sont exposés au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, notamment en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain. Le risque lié aux investissements globaux en dollars américains est réduit, puisqu'une partie a été empruntée en dollars américains.

Le tableau qui suit présente les investissements globaux dans des établissements à l'étranger attribuables aux propriétaires de Cogeco Communications ainsi que les montants notionnels de la dette empruntée pour couvrir ces investissements, au 29 février 2020.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissement global	Élément couvert
Investissement net	390 millions \$ US	1 047 millions \$ US	Investissements nets dans des établissements à l'étranger en dollars américains

Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état de la situation financière libellés en dollars américains au 29 février 2020 était de 1,3429 \$ pour un dollar américain (1,3295 \$ au 31 août 2019). Une baisse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollars canadiens ferait baisser les autres éléments du résultat global d'approximativement 88,2 millions \$.

Risque de marché

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, utilisent des instruments dérivés pour gérer l'exposition des flux de trésorerie au risque de variation du prix de leurs actions subalternes à droit de vote en vertu des régimes d'unités d'actions différées. Par conséquent, la Société et Cogeco Communications utilisent des conventions de swap sur actions pour couvrir sur le plan économique le risque d'appréciation du prix de marché à l'égard de leurs actions subalternes à droit de vote. Au 29 février 2020, les swaps sur actions avaient une juste valeur de 0,1 million \$ et avaient été comptabilisés à titre d'actif. Une hausse de 10 % du prix de marché des actions subalternes à droit de vote au 29 février 2020 se traduirait par un profit d'environ 0,9 million \$ attribuable à l'appréciation de la juste valeur des swaps sur actions, facteur contrebalancé par une augmentation de 0,9 million \$ de la charge liée aux régimes d'unités d'actions différées.

(non audité)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou d'unités et les données par action)

Le tableau qui suit présente les contrats dérivés sur actions en cours de la Société au 29 février 2020.

Type de couverture	Notionnel	Échéance	Prix moyen de l'action	Élément couvert
Économique	37 100 unités	Janvier 2021	93,33 \$	Exposition aux prix des actions

Le tableau qui suit présente les contrats dérivés sur actions en cours de Cogeco Communications au 29 février 2020.

Type de couverture	Notionnel	Échéance	Prix moyen de l'action	Élément couvert
Économique	48 000 unités	Janvier 2021	102,61 \$	Exposition aux prix des actions

B) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	29 février 2020		31 août 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme, excluant les obligations locatives	3 412 401	3 565 875	3 462 023	3 580 480

C) GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunt, le remboursement des emprunts existants, l'émission ou le rachat de titres de capitaux propres et les distributions aux actionnaires. La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire et la dette à long terme.

Au 29 février 2020 et au 31 août 2019, la Société et Cogeco Communications se conformaient à toutes les clauses restrictives sur leurs dettes et n'étaient assujetties à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Les clauses restrictives financières liées à l'endettement de Cogeco inc. se fondent principalement sur le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté calculé en fonction du BAIIA ajusté de sa filiale Cogeco Média, ainsi que des dividendes et honoraires de gestion reçus de Cogeco Communications, déduction faite des dépenses du siège social.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de Cogeco Communications.

	29 février 2020	31 août 2019
Endettement net ⁽¹⁾ / BAIIA ajusté ⁽²⁾	2,6	2,6
BAIIA ajusté ⁽²⁾ / charges financières ⁽²⁾	7,1	6,3

(1) L'endettement net se définit comme le total du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises et du capital sur la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

(2) Calcul fondé sur le BAIIA ajusté et sur les charges financières pour la période de douze mois close le 29 février 2020, et pour l'exercice clos le 31 août 2019. Les charges financières pour la période de douze mois close le 29 février 2020 excluent le profit lié à une modification de la dette de 22,9 millions \$.

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco fournit à Cogeco Communications des services de direction, d'administration, de planification stratégique et financière et d'autres services en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. Cette méthode du coût majoré est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2019 et a été mise en place afin d'éviter les variations futures du pourcentage des honoraires de gestion découlant des variations fréquentes des produits consolidés de Cogeco Communications à la suite d'acquisitions et de désinvestissements d'entreprises. La convention prévoit une provision pour ajustement futur à la demande de Cogeco Communications ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Les honoraires de gestion versés à Cogeco pour les périodes de trois et de six mois closes le 29 février 2020 se sont chiffrés à 5,7 millions \$ et à 11,0 millions \$, respectivement, comparativement à 4,9 millions \$ et à 9,7 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2019.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par Cogeco Communications. Toutefois, au cours des périodes de six mois closes le 29 février 2020 et le 28 février 2019, Cogeco Communications a attribué des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, et elle a émis des unités d'actions différées aux administrateurs du conseil de Cogeco, comme l'illustre le tableau suivant :

	Six mois clos les	
	29 février 2020	28 février 2019
Options sur actions	110 875	97 725
Unités d'actions liées au rendement	14 375	14 625
Unités d'actions différées	1 847	2 469

Le tableau qui suit présente les montants que Cogeco Communications a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	29 février 2020	28 février 2019	29 février 2020	28 février 2019
	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	261	195	570	493
Unités d'actions incitatives	9	15	22	30
Unités d'actions liées au rendement	385	302	697	502
Unités d'actions différées	11	64	143	324
	666	576	1 432	1 349

Il n'y a eu aucune autre transaction significative entre parties liées au cours des périodes considérées.

18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

COVID-19

La récente éclosion de la COVID-19 a forcé les gouvernements à l'échelle mondiale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé les économies et les marchés financiers partout sur la planète, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Cette éclosion pourrait également engendrer une pénurie de personnel, avoir une incidence sur la demande des clients, resserrer la réglementation gouvernementale et nécessiter une intervention accrue du gouvernement, des facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société. La durée et l'incidence de l'éclosion de la COVID-19 sont pour le moment inconnues et il est impossible d'estimer de façon fiable l'étendue et la gravité de ces développements, de même que l'incidence sur les résultats financiers et la situation financière de la Société pour les périodes à venir.

Acquisition de Thames Valley Communications

Le 10 janvier 2020, Cogeco Communications a annoncé la signature, par sa filiale Atlantic Broadband, d'une entente définitive visant l'achat de Thames Valley Communications, une société de services à large bande exerçant ses activités dans le sud-est du Connecticut, pour un montant de 50 millions \$ US. La transaction s'est conclue le 10 mars 2020 et elle est assujettie à des ajustements postérieurs à la clôture.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS DU SECTEUR DES COMMUNICATIONS

	29 février 2020	30 novembre 2019	31 août 2019	31 mai 2019	28 février 2019
DONNÉES CONSOLIDÉES					
Unités de service primaire	2 719 347	2 722 302	2 711 812	2 707 227	2 703 223
Clients du service Internet	1 253 183	1 246 358	1 234 380	1 229 399	1 214 566
Clients du service de vidéo	945 085	954 964	962 138	965 008	976 377
Clients du service de téléphonie	521 079	520 980	515 294	512 820	512 280
CANADA					
Unités de service primaire	1 812 140	1 818 732	1 810 366	1 813 212	1 825 011
Clients du service Internet	795 950	794 895	788 243	785 703	785 004
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	44,9 %	45,0 %	44,7 %	44,6 %	44,7 %
Clients du service de vidéo	638 833	646 326	649 583	657 747	668 771
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	36,1 %	36,6 %	36,8 %	37,4 %	38,1 %
Clients du service de téléphonie	377 357	377 511	372 540	369 762	371 236
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	21,3 %	21,4 %	21,1 %	21,0 %	21,1 %
ÉTATS-UNIS					
Unités de service primaire	907 207	903 570	901 446	894 015	878 212
Clients du service Internet	457 233	451 463	446 137	443 696	429 562
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	51,8 %	51,3 %	50,8 %	50,7 %	49,6 %
Clients du service de vidéo	306 252	308 638	312 555	307 261	307 606
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	34,7 %	35,1 %	35,6 %	35,1 %	35,5 %
Clients du service de téléphonie	143 722	143 469	142 754	143 058	141 044
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	16,3 %	16,3 %	16,2 %	16,3 %	16,3 %